

Élections
municipales
2026

NOS 60 PROPOSITIONS POUR DES TERRITOIRES EDUCATIFS



Sommaire

Notre projet	6
I. Territoires éducatifs	8
1. #01 : Un Pass Curiosité pour faciliter l'accès au territoire	8
2. #02 : Penser la commune à l'heure des enfants	9
3. #03 : Repenser la culture de proximité, rénover les équipements et développer le hors-les-murs	10
4. #04 : Mémoire collective et patrimoine immatériel : Raconter la ville par celles et ceux qui l'habitent	11
5. #05 : Déployer des médiateurs de terrain pour prévenir les conflits et renforcer le lien social	12
6. #06 : Développer l'éducation par le sport comme levier d'émancipation et de cohésion	13
II. Parents solos	14
1. #07 : Un accompagnement éducatif renforcé jusqu'au domicile pour les parents solos	14
2. #08 : Une carte Famille Solo pour soutenir l'égalité et l'accès aux droits	15
III. Parentalité	16
1. #09 : Création de nouvelles places en crèche, notamment grâce à des bâtiments légers et rapides à installer	16
2. #10 : La culture dès la crèche, 1er temps éducatif de l'enfant	17
3. #11 : Créer une offre de répit pour les familles en situation d'épuisement parental	18
4. #12 : Inclure les assistantes maternelles dans le projet éducatif de territoire	19
5. #13 : Apprendre à lire, écrire, compter... bien équipés !	19
6. #14 : Permettre à tous les jeunes parents résidant en quartier politique de la ville de bénéficier d'une place en crèche	20



7. #15 : Soutenir les parents et les familles dans l'utilisation des outils numériques éducatifs et institutionnels	21
8. #16 : Généraliser les "Cafés des parents"	22

IV. Temps libéré **23**

1. #17 : Développer la pratique d'un instrument de musique pour chaque enfant en premier cycle	23
2. #18 : L'art à portée de tous : résidences d'artistes et expositions au cœur de nos lieux de vie	24
3. #19 : Sur chaque territoire, des temps libérés du numérique pour recréer du lien	24
4. #20 : « Etoiléo », bivouacs pour une nuit, près de chez soi	25
5. #21 : Ouvrir la ville aussi le dimanche	26
6. #22 : Retrouver le sens collectif de la fête	27

V. Citoyenneté **29**

1. #23 : Créer de véritables conseils d'enfants et de jeunes pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté	29
2. #24 : Soutenir la création de médias de proximité par les enfants et les jeunes	30
3. #25 : Des goûters philosophiques, dès 6 ans, animés par des médiateurs philosophiques	31
4. #26 : Faire de la prévention une affaire de citoyenneté et d'éducation	32
5. #27 : Marcher, se rencontrer, s'émanciper : l'espace public pour les jeunes	33
6. #28 : Comités d'usagers, faire des habitants des acteurs des services publics	34
7. #29 : Donner un sens citoyen au Travail d'intérêt général	35
8. #30 : Donner du pouvoir d'agir avec des budgets participatifs ambitieux	36
9. #31 : Des conseils citoyens ouverts et représentatifs pour une démocratie locale vivante	37
10. #32 : Ouvrir grand les portes de l'engagement bénévole	37
11. #33 : Créer des lieux refuges pour accueillir, écouter, accompagner les femmes victimes de violences	38



12. #34 : Former les animateurs, personnels municipaux et élus aux valeurs de la République	39
---	----

VI. Autonomie **41**

1. #35 : Des espaces pour accompagner les jeunes dans leurs envies et projets	41
2. #36 : Une bourse citoyenne pour soutenir les projets de jeunes	42
3. #37 : Soutenir la création de coopératives jeunesse de services (CJS)	43
4. #38 : « Un plan job » pour les jeunes, utile à leur ville et à leur avenir	44
5. #39 : Développer des colocations et habitats innovants, solidaires et intergénérationnels pour les jeunes	45
6. #40 : Parcours d'autonomie pour les jeunes : Acquérir les compétences de vie pour devenir adultes	46

VII. Ecologie **48**

1. #41 : Déployer des missions de Service Civique Écologique au local pour mobiliser les jeunes au service de la transition sur les territoires	48
2. #42 : « Vélo + » un programme pour apprendre à pédaler, circuler, s'émanciper	49

VIII. Formation continue **50**

1. #43 : Valoriser le multilinguisme comme richesse éducative commune et comme un levier d'intégration	50
2. #44 : Donner accès à des ateliers d'éloquence et de théâtre pour tous les jeunes	51
3. #45 : Développer des universités populaires dans nos communes car il n'y pas d'âge pour apprendre	51
4. #46 : Cultiver la curiosité scientifique sur tous les territoires	52
5. #47 : Remettre les jeunes en mouvement, le sport comme tremplin vers l'insertion et l'emploi	53

IX. Santé & Bien-être **55**

1. #48 : Prendre soin des jeunes, et intégrer les associations d'éducation populaire du territoire dans les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)	55
---	----



2. #49 : Former les animateurs du territoire aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)	56
3. #50 : Des épiceries solidaires pour une aide alimentaire et aux produits de première nécessité	57
4. #51 : Former les professionnels de terrain pour détecter, prévenir et mieux accompagner face aux violences du quotidien	57
5. #52 : Bien manger, la clef du bien-être	58
6. #53 : Apprendre à nager comme un poisson dans l'eau	59
7. #54 : « Sport-Santé pour tous », faire de l'activité physique un levier de santé et de lien social sur le territoire	60
8. #55 : Développer des espaces publics favorables aux pratiques sportives informelles et autonomes pour tou.te.s	61
9. #56 : « Tiers-lieux socio-sportifs », faire de l'espace public un lieu d'interactions, d'activités et d'inclusion	62

X. Ouvrir les possibles **64**

1. #57 : Faire de la commune une actrice du mentorat de premier plan	64
2. #58 : Rallumer l'esprit des jumelages, la jeunesse au cœur de la fraternité européenne	65
3. #59 : Développer les Contrats locaux d'accueil et d'intégration au niveau local	66
4. #60 : Favoriser des correspondances et des échanges en France entre jeunes des villes et des campagnes, de métropole et d'outre-mer	67



Notre projet

**Par Corinne Bord,
Vice-présidente de la Fédération Léo Lagrange**

À l'approche des élections municipales, un constat s'impose : **l'éducation ne peut plus être l'affaire de l'école seule**. La commune est un acteur éducatif. Elle ouvre des possibles, et crée les conditions de l'émancipation.

La Fédération Léo Lagrange présente soixante propositions, simples et opérationnelles, pour nourrir les débats, les programmes, les ambitions.

Ces idées concrètes, tirées de notre expérience et de nos savoir-faire, visent à faire de l'enfance, de la jeunesse, du sport, de la culture, du numérique et de la citoyenneté le cœur du projet municipal.

Un territoire qui éduque, protège, émancipe et donne envie d'agir.

Penser le territoire à hauteur d'enfant, c'est comprendre que chaque politique locale — urbanisme, mobilité, culture, environnement — éduque, qu'on le veuille ou non. Elle porte des valeurs, crée des habitudes, façonne le vivre-ensemble.

Repenser la commune comme espace éducatif, c'est dire que chaque lieu compte : médiathèque, centre social, gymnase, rue, parc. C'est reconnaître l'engagement des associations, des animateurs, des parents, de tous ceux qui accompagnent et transmettent.

L'éducation populaire est un levier de transformation. Aujourd'hui, nous en avons besoin pour agir, réduire les inégalités, redonner espoir, **réaffirmer le sens de l'action publique locale**.

Cette plateforme est un outil.

À vous d'en faire une dynamique. À vous d'assumer que l'éducation sera un choix politique central de la prochaine mandature. Nous serons là pour vous accompagner.

Parce qu'une commune qui éduque, c'est une commune qui émancipe.

Qui sommes-nous ?

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange, créée en 1950, porte son nom en hommage au ministre du Front populaire, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

Fidèle à sa mission d'ouvrir tous les possibles, elle mobilise l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie pour contribuer à l'émancipation individuelle et collective et agir pour l'égalité des chances.

Comptant 43 200 adhérent.es, 900 000 usager.ères, 3 000 bénévoles et volontaires, 7 000 professionnel.les, elle intervient dans les champs de l'animation, de la formation professionnelle et de la petite enfance.



En lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes – sur l'ensemble du territoire, elle accompagne la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formation-insertion.

Attachée à la non-lucrativité, dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont bénévoles, la Fédération Léo Lagrange revendique son inscription dans l'économie sociale et solidaire (ESS), un modèle économique vertueux qu'il convient de soutenir et de développer, d'autant plus dans la conduite de politiques publiques d'intérêt général.

Pour en savoir plus : leolagrange.org



I. Territoires éducatifs

1. #01 : Un Pass Curiosité pour faciliter l'accès au territoire

■ Constat

Trop d'enfants ne connaissent pas ou mal leur territoire. Leur territoire de vie oscille en fonction des territoires urbains (3km) et ruraux (10km). De même leur autonomie fluctue naturellement en fonction de leur âge, mais également de leur origine sociale : 45 % des élèves de CM2 marchent quotidiennement et 6 % utilisent leur vélo. Une étude ADEME souligne que les enfants de foyers favorisés sont mieux équipés (vélo, trottinette, abonnements TC) et plus autonomes à âge égal.

Dans le même temps, l'accès aux activités sportives ou culturelles en dehors de l'école est limité par le manque de moyens ou d'accompagnement. De plus, les enfants issus de milieux modestes, ou vivant hors des unités urbaines, ont 20 à 40 %, selon l'INSEE, moins de chances de pratiquer une activité extrascolaire que ceux disposant d'un meilleur accès aux structures culturelles ou sportives. À trois ans et demi, les enfants d'origine modeste utilisent moins les dispositifs périscolaires (2019). Ces difficultés pèsent sur le soutien éducatif que peuvent offrir les parents, sur l'accès aux pratiques culturelles et de loisirs, et finissent par creuser les écarts dès le plus jeune âge.

1.1 Proposition

Léo Lagrange propose la création d'un "Pass Curiosité", donnant à chaque enfant la possibilité de découvrir son territoire ainsi que des pratiques variées : sport, culture, médias, numérique, aide aux devoirs, à un coût accessible.

Ce pass permet aussi d'initier via un "club dédié" une découverte collective et accompagnée dont l'expérience démontre qu'elle est la clef de l'élargissement des publics.

- Un programme local gratuit et thématique (à la manière de Nantado) : visites culturelles, sorties sportives ou découvertes insolites organisées par la collectivité, pour renforcer l'ancrage territorial et la curiosité.
- Une offre coconstruite avec les écoles et associations (exemple du Haut-Poitou) : ateliers culture, numérique, sport ou médias intégrés aux temps périscolaires, garantissant l'égalité d'accès, y compris en zones rurales.



2. #02 : Penser la commune à l'heure des enfants

2.1 Constat

Un enfant ne passe qu'environ 20 % de son temps éveillé à l'école. Le reste de sa vie se joue ailleurs : dans la famille, le quartier, les loisirs, le périscolaire, les vacances. Autant de temps essentiels pour grandir, apprendre, s'ouvrir, mais encore trop souvent inégalement reconnus et réduits à des "temps de garde".

Car la ville ne se vit pas seulement dans l'espace, elle se vit aussi dans le temps : le matin avant l'école, le midi à la cantine, le soir au centre, le week-end, pendant les vacances. Les rythmes scolaires et sociaux façonnent la manière dont les enfants découvrent le monde, accèdent aux loisirs, à la culture, au sport, au repos.

La réforme des rythmes scolaires de 2013 avait ouvert un premier débat national sur l'équilibre entre temps d'apprentissage, temps libres et temps de repos. Depuis, les travaux de la Commission des 1000 premiers jours (présidée par Boris Cyrulnik) ont rappelé que l'égalité des chances se joue dès les premières années de vie : la qualité du sommeil, la disponibilité parentale, la sécurité affective et le lien social ont des effets durables sur le développement et la santé.

En 2025, la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant est venue prolonger cette réflexion : penser les rythmes de l'enfant ne peut plus se limiter à l'école. Il s'agit de considérer l'ensemble de ses temps de vie, sommeil, pauses, trajets, activités, relations, temps libres, et de mieux les articuler à ceux des familles.

Pour y parvenir, tous les acteurs doivent être associés : enfants et jeunes, parents, enseignants, collectivités, associations d'éducation populaire, acteurs du sport, de la culture et de la santé. Ensemble, ils peuvent bâtir de véritables politiques territoriales des temps, où chaque enfant trouve le bon rythme pour grandir, apprendre et s'épanouir.

Chez Léo Lagrange, nous portons cette conviction : respecter le temps de l'enfant, c'est respecter son droit à l'enfance, un temps pour vivre, explorer, rêver et grandir à son rythme.

2.2 Propositions

- Porter une politique transversale du temps au niveau communal : désigner une élu référent chargé des temps de l'enfant et du temps libre, capable d'animer la transversalité entre éducation, jeunesse, culture, santé etc.
- Incrire le respect des rythmes dans les PEDT : faire du Projet Éducatif de Territoire l'outil de gouvernance du temps de l'enfant, en liant école, périscolaire, petite enfance, culture, sport, santé et associations d'éducation populaire.
- Valoriser le temps libre comme temps éducatif : reconnaître le rôle des associations dans l'accès à la culture, au sport, aux loisirs collectifs et aux séjours, et soutenir leurs actions pour que le temps libre soit un temps d'émancipation pour tous.

Dans le cadre de la Convention Citoyenne des Temps de l'Enfant découvrez la contribution déposée par la Fédération Léo Lagrange



3. #03 : Repenser la culture de proximité, rénover les équipements et développer le hors-les-murs

3.1 Constat

Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, promettre la construction de nouveaux musées ou théâtres sonne irréaliste. Pourtant, l'urgence est bien là : selon un rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles, 288 quartiers prioritaires sont aujourd'hui totalement dépourvus d'équipements culturels dans un rayon d'un kilomètre, et on compte trois fois moins de bibliothèques qu'ailleurs. L'INSEE rappelle que la France dispose de près de 21 600 équipements culturels (soit 33 pour 100 000 habitants), mais leur répartition reste très inégale, concentrée dans les centres-villes et les métropoles.

Dans un contexte de restriction budgétaire, il est illusoire de promettre de nouveaux grands équipements culturels. Pourtant, les inégalités d'accès persistent : les quartiers populaires et de nombreux territoires ruraux restent sous-équipés, et la culture demeure trop souvent concentrée dans les centres-villes. L'expérience montre que la fréquentation progresse quand la culture va au-devant des habitants : spectacles en plein air, écoles d'arts, bibliothèques éphémères, résidences d'artistes dans les quartiers. Dans cette dynamique, les associations d'éducation populaire sont des acteurs clés : elles accompagnent, traduisent et ancrent ces initiatives dans le quotidien des habitants.

3.2 Propositions

- Développer le hors-les-murs
- Encourager les institutions culturelles à délocaliser régulièrement leur programmation dans les quartiers et villages (spectacles, expositions, ateliers).
- Faire des actions de proximité un levier d'émancipation
- Multiplier les interventions dans l'espace public, les écoles, les maisons de quartier, en lien direct avec les habitants.
- Développer des ateliers artistiques et des écoles d'arts de proximité
- Soutenir les pratiques amateurs, la création partagée et l'éducation artistique, pour que chacun ne soit pas seulement spectateur mais aussi acteur et créateur.
- Associer les associations d'éducation populaire à la conception et à l'animation de ces projets, pour lever les freins sociaux et symboliques à l'accès à la culture.
- Garantir l'accessibilité pour tous les habitants : horaires souples, gratuité ou tarifs adaptés, et implantation des actions sur les trajets de vie des habitants.



4. #04 : Mémoire collective et patrimoine immatériel : Raconter la ville par celles et ceux qui l'habitent

4.1 Constat

L'histoire d'une commune ne se réduit pas à ses monuments, ses dates clés, ses batailles, ses grands hommes, ses plans d'urbanisme, ses édifices publics ou ses victoires sportives.

Elle s'écrit aussi dans les souvenirs et récits immatériels de ses habitant·es : récits familiaux, traditions populaires, parcours ouvriers, mais aussi histoires migratoires qui, de génération en génération, ont façonné les quartiers, les métiers, les cultures locales. Comme l'a montré Maurice Halbwachs avec la notion de mémoire collective, ces récits constituent une ressource essentielle pour comprendre le présent et renforcer le vivre-ensemble.

4.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de développer des démarches participatives pour mettre en valeur les mémoires : collectes d'histoires de vie, expositions et parcours urbains retracant les migrations locales, ateliers intergénérationnels mêlant témoignages et créations artistiques, projets scolaires autour de l'histoire orale ou de la mémoire des quartiers.

Inspirées de l'approche du patrimoine immatériel (UNESCO), ces initiatives permettent de lutter contre les discriminations, de valoriser la diversité culturelle, et de construire une culture commune ancrée dans la réalité du territoire.

■ Exemples inspirants

- [Nos bruits du monde](#) 15 projets locaux d'initiation à la création sonore, dans lesquels les participant·es recueillent des ambiances sonores de leur territoire et restituent leur vécu et ressenti via des captations, par la Fédération Léo Lagrange.
- [Convention entre Léo Lagrange et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage](#) (ressources pédagogiques sur les mémoires historiques et leur transmission auprès des jeunes).
- [Le spectacle « Pour ne pas oublier »](#) l'association affiliée Le Carcahoux (Blangy-sur-Bresle) a reconstitué une tranchée de 14-18 et créé 24 spectacles vivants, mêlant mémoire locale, récits régionaux et participation des habitants. Plus de 6 000 visiteurs et 1 420 élèves ont participé, avec un carnet pédagogique réalisé avec Les Petits citoyens.



5. #05 : Déployer des médiateurs de terrain pour prévenir les conflits et renforcer le lien social

5.1 Constat

Les conflits du quotidien – disputes de voisinage, tensions dans l'espace public, incompréhensions entre familles et institutions – fragilisent la vie locale. Faute d'accompagnement, ces “petits” conflits alimentent la défiance et accentuent le sentiment d'insécurité. En 2022, 13,6 % des Français déclaraient se sentir en insécurité dans leur quartier, avec un écart marqué entre les sexes : 21 % des femmes contre 15 % des hommes (Insee, 2022).

La médiation sociale s'est imposée comme un outil de proximité efficace. L'Observatoire national recensait en 2023 755 structures actives, présentes dans les halls d'immeubles, les espaces publics ou les établissements scolaires, jouant un rôle d'interface entre habitants, institutions et forces de l'ordre (France Médiation, 2023). Pourtant, la majorité reste sous-dotée, sans financement pérenne ni statut reconnu.

Certaines initiatives montrent la voie. Depuis 2012, l'association Médiation nomade, créée par Yazid Kherfi, sillonne les quartiers populaires avec un bus transformé en lieu de dialogue. Objectif : recréer du lien, favoriser l'échange entre jeunes, habitants, élus ou policiers, et prévenir la violence par la parole. Cette démarche illustre combien la médiation “hors les murs”, souple et mobile, peut toucher des publics qui ne franchiraient jamais la porte d'une institution.

5.2 Propositions

- Déployer des médiateur·rices de terrain dans chaque quartier, dotés d'un statut clair, d'une formation dédiée et de financements pérennes.
- Assurer une présence régulière et visible : maraudes, permanences dans les lieux de vie, interventions “nomades” pour aller vers les habitants.
- Travailler en tiers de confiance entre habitants, bailleurs, services publics, associations et institutions, avec une reconnaissance partagée de leur rôle.
- S'inspirer des expériences réussies comme Médiation nomade, en favorisant des dispositifs mobiles associatifs et partenariaux, ouverts, capables de créer des espaces de parole là où il n'y en a pas.



6. #06 : Développer l'éducation par le sport comme levier d'émancipation et de cohésion

6.1 Constat

Le sport constitue un puissant moteur d'apprentissage, de santé et de lien social, mais son accès reste très inégal selon les milieux sociaux et les territoires. D'après le Baromètre national des pratiques sportives (INJEP, 2023), 59 % des Français de 15 ans et plus déclarent pratiquer une activité sportive régulière, avec un écart de 21 points entre les cadres et les ouvriers. Ces disparités s'accentuent dans les quartiers populaires ou les zones rurales, où le manque d'équipements, les coûts d'inscription et les contraintes familiales freinent l'accès à la pratique.

Or, la recherche montre que l'activité physique régulière joue un rôle déterminant dans le développement de la confiance en soi, la réussite éducative et l'intégration sociale. En soutenant les pratiques de proximité, accessibles et inclusives, les politiques locales peuvent transformer le sport en véritable outil d'émancipation et de cohésion territoriale.

6.2 Modalités

La Fédération Léo Lagrange propose de renforcer l'éducation par le sport à travers trois leviers complémentaires :

Les Hubs multisports en quartiers prioritaires

Dispositifs d'animation de proximité (déployés notamment à Vitrolles, Marignane ou Amiens) permettant aux collégiens de découvrir diverses disciplines tout en abordant les thématiques de la mixité, de la santé et de la citoyenneté. Ces hubs s'appuient sur les maisons de quartier et centres sociaux Léo pour garantir un accès ouvert et non compétitif à la pratique sportive.

Les Raids multisports citoyens

Événements éducatifs et festifs favorisant la cohésion, la coopération et le dépassement de soi. Organisés sur l'ensemble du territoire, ils rassemblent jeunes, familles et associations autour de valeurs communes : solidarité, respect et écocitoyenneté.

La Malle de l'esprit sportif

Outil pédagogique conçu par Léo Lagrange Sport pour les animateurs et éducateurs. Composée de huit modules ludiques, elle sensibilise les enfants de 6 à 12 ans à la citoyenneté, à l'égalité et au fair-play par le jeu. Des formations locales permettent de l'intégrer aux activités périscolaires et aux écoles municipales de sport.

En articulant proximité, coopération et apprentissage citoyen, ces actions font du sport non seulement un plaisir partagé, mais un véritable levier d'émancipation individuelle et collective.

II. Parents solos

1. #07 : Un accompagnement éducatif renforcé jusqu'au domicile pour les parents solos

1.1 Constat

En France, près d'une famille sur quatre est monoparentale (Insee, 2023), et 34 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. Ces familles, très majoritairement portées par des mères, sont deux fois plus exposées au chômage et au manque de temps. L'AFEV (2024) montre que 28 % des parents seuls déclarent manquer de temps pour aider aux devoirs, contre 18 % des parents en couple. Dans le même temps, dans les quartiers populaires, environ 37 % des parents déclarent ne pas parvenir à aider leurs enfants pour les devoirs ; principales raisons : peur de se tromper (51 %), difficultés en français (23 %), parcours scolaire difficile (21 %).

Derrière les chiffres, il y a des vies quotidiennes marquées par la fatigue, l'isolement et la culpabilité de ne pas pouvoir "tout assurer". Dans une société où l'école reste un pilier de l'égalité républicaine, les familles monoparentales se retrouvent souvent seules face à un emploi du temps impossible : courir entre le travail, les devoirs, les repas, les transports...

Pour beaucoup, l'accompagnement scolaire devient une épreuve, vécue dans l'urgence et parfois dans la solitude. Ces inégalités de temps et de disponibilité ne sont pas un détail : elles fragilisent le lien parents-enfants et nourrissent des écarts de réussite qui se creusent dès la petite enfance.

1.2 Propositions

- La Fédération Léo Lagrange propose de mettre en place une offre éducative spécifique pour les "familles solos".
- La mobilisation du dispositif service civique, la réserve citoyenne, pourrait permettre de proposer un accompagnement éducatif renforcé : aide aux devoirs, accompagnement des sorties d'école, soutien à domicile et temps de répit pour les parents.
- Encadrés par des professionnels, les jeunes en service civique deviendraient un appui précieux pour les familles, tout en vivant une expérience formatrice d'engagement et de solidarité. Ils pourraient jouer un rôle modèle et les prémisses d'un mentorat pour les plus jeunes.



2. #08 : Une carte Famille Solo pour soutenir l'égalité et l'accès aux droits

2.1 Constat

En France, 23 % des familles sont monoparentales (Insee, 2023), soit près de 2 millions de foyers.

Elles sont 82 % portées par des mères et 35 % vivent sous le seuil de pauvreté (Observatoire des inégalités, 2023).

Cette fragilité financière et organisationnelle affecte directement l'accès des enfants comme des parents aux loisirs, à la culture, aux mobilités ou aux services municipaux.

Alors qu'une carte "Familles nombreuses" existe au niveau national, aucune équivalence n'est proposée pour les familles solos, qui cumulent pourtant plus de contraintes. Au-delà du soutien économique, il s'agit de reconnaître et d'accompagner ces familles dans leur vie quotidienne.

2.2 Proposition

Créer une carte "Famille Solo", gratuite et délivrée sur justificatif, ouvrant droit à :

- Des tarifs réduits sur les services publics locaux (cantine scolaire, périscolaire, centres de loisirs, piscine, médiathèque, activités culturelles et sportives municipales comme intercommunales).
- Incrire ce public en priorité pour les modes de garde d'enfants (crèches, centres de loisirs, colonies et camps de jeunes).
- Un accès facilité à la mobilité : partenariats avec les réseaux de transport urbain pour des abonnements solidaires.
- Des réductions et gratuités auprès des acteurs culturels et sportifs du territoire (cinémas, associations, clubs, musées), via une convention municipale.
- Un accompagnement dédié : orientation vers les services sociaux, ateliers collectifs (budget, parentalité, bien-être), dispositifs d'entraide (garde partagée, bénévolat, entraide citoyenne).

2.3 Exemples inspirants

- Certaines villes comme Paris ou Lyon ont déjà mis en place des tarifications sociales familiales qui intègrent des critères de monoparentalité.
- Au niveau européen, certaines municipalités (Espagne, Italie) testent des cartes familiales qui incluent explicitement la monoparentalité comme critère d'accès.



III. Parentalité

1. #09 : Crédit de nouvelles places en crèche, notamment grâce à des bâtiments légers et rapides à installer

1.1 Constat

Dans l'ensemble des familles avec enfant, 29% sont monoparentales. Dans 80% des cas les enfants résident principalement chez leur mère. L'accès à l'emploi des femmes dans cette situation est logiquement plus difficile notamment en raison des problématiques de garde d'enfants : d'après le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, « un enfant sur cinq est gardé par ses parents, faute pour ces derniers d'avoir trouvé un mode d'accueil à l'extérieur, avec pour conséquence une interruption ou une diminution d'activité pour un des parents, en général la mère ».

Par ailleurs, dans son rapport consacré à la petite enfance (décembre 2024), la cour des comptes précise que les crèches collectives accueillent 40% des enfants. Elles restent le mode de garde privilégié des parents (45% des familles y ont recours). Dans le même temps, l'offre d'assistante maternelle est en baisse. Le rapport pointe la faiblesse de l'offre de place en crèche. Les écarts entre les territoires sont aujourd'hui très importants : un quart des communes n'ont aucune offre sur leur territoire, alors que dans un autre quart des communes, 75 % des enfants de moins de 3 ans sont couverts par une offre d'accueil.

Créer une crèche c'est offrir le premier service éducatif d'accueil des enfants dans la ville.

1.2 Proposition

Créer rapidement des places grâce aux crèches modulaires.

Les communes peuvent déployer des crèches modulaires en construction hors-site, déjà utilisées dans plusieurs villes françaises.

Elles permettent : une ouverture en quelques mois (au lieu de 18–24 mois pour une crèche classique), une empreinte écologique réduite (ossature bois, matériaux recyclables), une modularité : agrandissement, déplacement, transformation en autre équipement.

Sécuriser les équipes et la qualité pédagogique

La création de places doit s'accompagner d'un renforcement des ressources humaines :

- développer les formations et passerelles vers les métiers de la petite enfance, notamment depuis l'animation ;
- mutualiser les professionnels entre plusieurs structures pour garantir la continuité d'accueil ;
- appuyer un projet éducatif fort (éveil, langage, prévention santé, lien école-crèche).
- Soutenir les assistantes maternelles

Pour maintenir un écosystème d'accueil diversifié, les communes peuvent :

- renforcer les Relais Petite Enfance (accompagnement, formation, médiation) ;



- soutenir la création de Maisons d'assistantes maternelles (locaux municipaux adaptés) ;
- organiser des passerelles avec les crèches (accueil ponctuel, projets éducatifs communs).

2. #10 : La culture dès la crèche, 1er temps éducatif de l'enfant

2.1 Constat

Grandir avec la culture dès les premiers mois, c'est une condition essentielle du développement et du bien-être : un véritable enjeu de santé culturelle. Les études montrent qu'un enfant exposé régulièrement à des pratiques artistiques avant 3 ans, notamment pendant les 1 000 premiers jours, développe en moyenne 30 % de vocabulaire supplémentaire et une meilleure capacité d'attention.

À l'inverse, être privé de ces expériences entraîne une véritable "malnutrition culturelle" : on observe dès l'école maternelle des fragilités de langage, de créativité et de confiance, qui peuvent peser durablement sur les parcours scolaires.

C'est pourquoi la Fédération Léo Lagrange propose de généraliser l'éveil culturel et artistique (ECA-LEP) dès la crèche : musique, lecture, arts plastiques, mais aussi la rencontre directe avec l'œuvre et l'artiste.

Pour garantir la qualité et l'équité de cette offre, il est indispensable de former et d'accompagner les professionnels de la petite enfance. Devenus médiateurs culturels aux côtés des parents, ils jouent un rôle décisif : chaque adulte formé peut ainsi toucher jusqu'à 15 enfants par an, multipliant l'impact positif de cet éveil partagé.

Rapport sur la Stratégie Santé culturelle de Sophie Marinopoulos janvier 2019

2.2 Propositions

- Intégrer l'éveil à l'éducation artistique et culturelle dans les projets d'établissement des crèches, haltes-garderies, relais petite enfance.
- Favoriser des temps communs entre artistes, médiateurs culturels et professionnels petite enfance pour construire des projets adaptés.
- Nouer des partenariats réguliers avec les structures culturelles locales (médiathèques, conservatoires, théâtres, musées, associations).
- Développer des programmes de lecture partagée (type « Premières Pages ») en lien avec bibliothèques et PMI.
- Aménager des espaces sensoriels et esthétiques pour les tout-petits dans les parcs, places et bibliothèques (coins lecture, installations artistiques, jeux sonores).
- Soutenir des festivals petite enfance (ex. Petits et Grands à Nantes) comme moments de visibilité et de partage.



2.3 Exemple inspirant

Favoriser l'ouverture au monde des tout-petits fait partie des objectifs des établissements d'accueil du jeune enfant. Pour y répondre, l'équipe de la micro crèche Les lutins des bois à Ornex (01) dans le Pays de Gex a déployé pendant 6 mois un projet artistique à la crèche et hors les murs. Ateliers de pratique artistique, exposition à la crèche et visite d'un musée : les jeunes enfants ont été immergés dans l'art pictural pendant tout le 1er semestre 2024 !

[Lien de l'article](#)

3. #11 : Créer une offre de répit pour les familles en situation d'épuisement parental

3.1 Constat

Près d'un parent sur deux déclare qu'élever un enfant est difficile, et 5 à 8 % seraient touchés par un véritable "burn-out parental", syndrome aujourd'hui reconnu. Les chercheurs Isabelle Roskam et Moïra Mikolajczak le définissent comme une détresse éducative à part entière.

L'isolement aggrave cette vulnérabilité : selon l'enquête nationale menée par l'UNAF en 2022, 66 % des parents se sentent seuls dans leur rôle, sans réseau de soutien ni relais au quotidien. La situation est encore plus marquée pour les familles monoparentales : 9 parents solos sur 10 estiment que cette charge éducative a un impact direct sur leur santé.

Le cumul des difficultés et l'isolement fragilisent le lien éducatif et pèse sur le développement des enfants, en accentuant les inégalités d'apprentissage et de bien-être.

Ce malaise parental n'est pas anecdotique : il témoigne d'une fragilité des solidarités collectives et de la nécessité de repenser, au niveau local, des formes d'accompagnement adaptées qui permettent aux parents de souffler, de trouver appui, et de ne pas rester seuls face à la charge éducative.

3.2 Propositions

Léo Lagrange propose de créer une offre de répit parental et familial, donnant la priorité aux familles solo. L'objectif est de prévenir l'épuisement, de soutenir et étayer la capacité d'agir des parents dans l'exercice de leur fonction et dans l'intérêt de l'enfant.

- Mettre en place des espaces de garde éphémères dans les médiathèques, musées, ludothèques ou conservatoires. Permettre aux parents de profiter d'une activité culturelle, d'un atelier ou d'un spectacle pendant que leurs enfants vivent eux aussi un temps d'éveil adapté.
- Développer des garderies solidaires ponctuelles de proximité pour les familles monoparentales adaptées aux horaires de la réalité de la vie quotidienne (travail de nuit, le week-end...)
- Organiser la garde des enfants lors de réunions scolaires (conseils de classe, rencontres parents-professeurs), d'ateliers de coéducation ou de temps associatifs afin d'encourager l'engagement des familles dans la vie de la cité.



4. #12 : Inclure les assistantes maternelles dans le projet éducatif de territoire

4.1 Constat

L'agrément des assistantes maternelles est conditionné à un logement adapté, à une capacité éducative, et à un suivi médical.

La formation continue est cruciale pour garantir la qualité éducative de l'accueil. La formation continue peut être mobilisée.

La question linguistique est un enjeu pour obtenir l'agrément. La création d'un relais petite enfance (RPE), véritable lieu d'accueil et d'information pour les parents, leurs enfants de moins de 3 ans, les assistantes maternelles et les gardes à domicile.

Il est l'outil essentiel pour animer le réseau, répondre aux parents mais également déployer le projet éducatif global dès le plus jeune âge.

4.2 Propositions

- Proposer un accompagnement des candidates à l'agrément et un soutien en matière d'apprentissage linguistique, grâce aux dispositifs de Léo Lagrange Formation.
- Proposer des outils pédagogiques aux assistantes maternelles en cohérence avec les actions menées dans les crèches et structures collectives.

5. #13 : Apprendre à lire, écrire, compter... bien équipés !

5.1 Constat

Le coût des fournitures scolaires reste un enjeu majeur pour les familles. Selon l'association Familles de France (Le Monde, 18 août 2025), le panier moyen pour un élève entrant en 6^e s'élève à 211,10 euros. Certes, ce chiffre est en recul de 5,5 % par rapport à 2024 grâce à une inflation contenue et une baisse des coûts de l'énergie et du transport, mais il demeure une charge considérable, particulièrement pour les familles modestes ou monoparentales.

Cette dépense, à laquelle s'ajoutent l'achat du cartable, des chaussures de sport ou des fichiers d'exercices, peut créer des inégalités dès la rentrée. En effet, certains élèves arrivent avec un matériel incomplet ou de moindre qualité, ce qui affecte leur confiance et leur réussite. C'est pourquoi plusieurs acteurs, comme la FCPE avec ses kits mutualisés ou la Ville de Metz avec sa décision en 2025 de procurer gratuitement à tous les écoliers les fournitures scolaires essentielles (trousse, cahiers, matériel artistique et sportif), expérimentent des dispositifs de mutualisation ou de gratuité.

Ces initiatives rappellent que les fournitures scolaires ne sont pas un détail anodin : elles conditionnent l'égalité d'accès au savoir et participent à la dignité des familles. Mettre en place une tarification sociale ou tendre vers la gratuité permettrait de réduire concrètement les inégalités et de placer l'école dans sa



vocation d'espace commun, où chaque enfant dispose des mêmes outils pour apprendre à lire, écrire, compter, et réussir.

5.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose d'aider les communes à garantir à chaque élève le matériel scolaire dont il a besoin, en généralisant des dispositifs simples et solidaires d'accès aux fournitures.

- Garantir un socle minimal de fournitures gratuites,
- Développer des dispositifs de kits mutualisés avec les associations de parents d'élèves,
- Expérimenter des tarifications sociales pour les familles les plus fragiles,
- Associer les acteurs de l'éducation populaire et de la solidarité (centres sociaux, associations, coopératives) à leur mise en œuvre.

L'objectif : faire des fournitures scolaires non plus une charge différenciée selon le revenu des familles, mais un droit garanti à l'égalité éducative.

6. #14 : Permettre à tous les jeunes parents résidant en quartier politique de la ville de bénéficier d'une place en crèche

6.1 Constat

Plusieurs enjeux : soutenir les familles dans la parentalité, favoriser l'emploi des femmes, "investir" dans les compétences et la socialisation des enfants dès le plus jeune âge, comme l'a démontré le rapport des « 100 premiers jours ». En moyenne, entre 2015 et 2019, parmi les NEET, près de deux femmes sur trois âgées de 25 à 29 ans sont mères, soit deux fois plus que parmi celles en emploi, en études ou en formation.

C'est dans les quartiers prioritaires que ces besoins sont les plus aigus, or ces territoires sont largement carencés en structure d'accueil pour les petits. Le système fragmenté actuel crée d'importantes inégalités sociales et territoriales. Les crèches associatives, comme celles de Léo Lagrange, jouent un rôle essentiel dans la lutte contre ces disparités.

6.2 Propositions

La Fédération Léo Lagrange propose de permettre à tous les jeunes parents résidant en quartier politique de la ville de bénéficier d'une place en crèche et d'un accompagnement parental près de leur domicile.

- Cibler la création de places : prioriser les nouveaux établissements et micro-crèches dans les quartiers populaires, en intégrant ces objectifs dans le Plan local de l'habitat et dans le Contrat de ville.
- Mobiliser le foncier et les locaux municipaux : mettre à disposition des bâtiments publics ou du foncier communal pour faciliter l'implantation de crèches associatives à utilité sociale.
- Co-construire les PEDT (Projets Éducatifs de Territoire) : intégrer systématiquement la petite enfance comme premier maillon du parcours éducatif local.



- Soutenir l’accompagnement parental : adosser aux crèches des espaces de médiation et de soutien à la parentalité (cafés des parents, ateliers santé, soutien psychologique), en lien avec les centres sociaux et les associations locales.
- Faire le choix de l’ESS : privilégier les gestionnaires associatifs ou coopératifs dans les appels à projets municipaux, afin de garantir l’accessibilité sociale et territoriale plutôt que la logique lucrative.
- Agir en partenariat avec la CAF et l’État : négocier des financements pluriannuels pour sécuriser le fonctionnement, et expérimenter des tarifications sociales plafonnées pour les familles en difficulté.

7. #15 : Soutenir les parents et les familles dans l’utilisation des outils numériques éducatifs et institutionnels

7.1 Constat

Aujourd’hui, près de 94,4 % des ménages en France disposent d’un accès à Internet. Pourtant, cette moyenne masque d’importantes fractures numériques : en 2019, 12 % des personnes de 15 ans ou plus n’avaient aucun accès Internet depuis leur domicile, avec des écarts plus forts chez les personnes modestes ou peu diplômées.

Parmi les usages éducatifs, les ENT (espaces numériques de travail) et plateformes scolaires sont de plus en plus utilisés pour la relation école-familles. Le rapport « Usages du numérique dans la relation école-familles » souligne toutefois que ces outils ne produisent pas automatiquement des pratiques de co-éducation : leur appropriation par les familles dépend fortement de leur confort numérique, de la pédagogie accompagnante et de la symétrie des échanges.

Les recherches montrent que l’intégration des outils numériques dans la relation école-familles souvent reste dans une logique unilatérale (l’école diffuse, les parents reçoivent), plutôt que de développer une communication réelle symétrique.

7.2 Propositions

- Animer des espaces de médiation numérique parentale
- Créer des permanences ou ateliers « accueil numérique parents/familles » dans les écoles, les crèches, les centres sociaux, les bibliothèques ou maisons de quartier, où les parents peuvent venir avec leurs questions liées aux ENT, plateformes scolaires ou ressources numériques.
- Former des médiateurs spécialisés
- Former des animateurs, bibliothécaires, enseignants ou volontaires aux spécificités du numérique éducatif et parental (ENT, ressources pédagogiques, plateformes périscolaires, cybersécurité) pour accompagner les parents.
- Animer des Ateliers collectifs pratiques
- Organiser des ateliers réguliers en petits groupes (8-15 personnes), autour de thèmes concrets et pédagogiques.
- Aborder des temps dédiés au sein des “cafés des parents” ou de rencontres de parentalité



- Incrire des sessions numériques dans les cafés des parents déjà existants, pour créer des ponts entre apprentissages numériques et soutien parental.

8. #16 : Généraliser les “Cafés des parents”

8.1 Constat

Être parent aujourd’hui, c’est souvent porter une double charge : éduquer au quotidien ses enfants tout en jonglant avec sa « charge mentale » : les contraintes de travail, de tâches domestiques, de budget, de transports, etc. et pour les ménages les plus fragiles, sans réel soutien. Burn-out parental, distanciation affective... 53% des parents se disent en état d’épuisement, un sentiment plus prononcé encore chez les femmes et les parents isolés (Opinionways, 2025).

Le café des parents s’inscrit dans cette tradition du tiers-lieu, à mi-chemin entre le privé et le public, entre l’espace familial et l’institution éducative. Comme le café du village ou du quartier, il crée les conditions d’un dialogue démocratique du quotidien, où la parole circule librement, où l’on n’est pas seulement « usager » d’un service mais acteur d’une communauté éducative. Ce cadre convivial et informel ouvre la possibilité d’aborder autrement les enjeux de la parentalité, en dehors de la verticalité institutionnelle, et favorise la confiance mutuelle entre parents, professionnels et habitants.

8.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de développer des « cafés des parents » sur les territoires.

Un café des parents permet :

- D’échanger entre pairs sur leurs expériences, leurs réussites et leurs doutes.
- D’apprendre ensemble grâce à des apports de professionnels (éducateurs, psychologues, animateurs, associations spécialisées).
- D’être écoutés et trouver un espace de parole bienveillant.
- De trouver de la médiation avec l’école, la crèche ou les institutions locales.
- De construire des liens et parfois initier des projets collectifs.

8.3 Exemples inspirants

- À Nantes, des cafés des parents sont co-organisés entre équipes périscolaires et écoles (ex. Bottière) : rencontres régulières autour de thèmes du quotidien (alimentation, vrac, restauration scolaire...), qui permettent de dialoguer et d’impliquer les familles.
- À la Maison Pour Tous Centre Social L’Olivier Bleu (Léo Lagrange Méditerranée), des petits-déjeuners des parents sont organisés chaque premier vendredi du mois. Ces temps conviviaux permettent aux familles d’échanger avec des professionnels sur des thèmes liés à la parentalité (scolarité, adolescence, sommeil, nutrition). Le groupe de parole est co-animé par une psychologue, ce qui en fait un espace à la fois chaleureux, accessible et sécurisé.



IV. Temps libéré

1. #17 : Développer la pratique d'un instrument de musique pour chaque enfant en premier cycle

1.1 Constat

La musique est un levier d'éveil, de confiance en soi et de cohésion, cependant son accès reste inégal.

Chez les collégiens, seuls 21 % déclarent pratiquer un instrument (DEPP). Pour les 15-19 ans, 32 % disent avoir joué d'un instrument lors des 12 derniers mois (ministère de la Culture, 2018). Par ailleurs, à l'échelle de l'ensemble de la population, 22-24 % des personnes jouent actuellement d'un instrument, avec de forts écarts selon les territoires et les milieux sociaux (baromètres ministère de la Culture / CNM-Ipsos).

Enfin, les dispositifs publics ciblés (ex. Démos de la Philharmonie ou encore orchestre à l'école) restent encore d'une ampleur limitée au regard des besoins, principalement dans des zones prioritaires.

1.2 Propositions

La Fédération Léo Lagrange propose de garantir à chaque élève la découverte et la pratique d'un instrument de musique

En mobilisant une diversité de moyens :

- Ateliers intégrés à l'école : le dispositif Démos porté par la Philharmonie de Paris a permis à 12 000 enfants des quartiers prioritaires de découvrir la musique classique en orchestre, gratuitement et avec un accompagnement éducatif.
- Partenariats avec les conservatoires et associations : l'expérience du programme national Orchestre à l'école montre qu'une pratique régulière sur le temps scolaire, avec prêt d'instruments, favorise la progression collective et l'égalité d'accès (plus de 1 500 orchestres scolaires, 40 000 élèves en France).
- Temps périscolaires dédiés : de nombreuses communes financent déjà des ateliers musique ou chant sur les temps périscolaires (TAP/PAE), qui constituent un levier simple pour toucher massivement les enfants, notamment en primaire.
- Coopératives de prêt d'instruments : certaines écoles de musique et associations mutualisent déjà leurs instruments, permettant à des enfants de pratiquer sans coût initial pour les familles. Ces initiatives réduisent fortement les inégalités liées au prix du matériel.
- Pratiques collectives accessibles : l'expérience des fanfares de batucada dans plusieurs structures Léo Lagrange illustre comment une pratique musicale festive, peu coûteuse et ouverte à tous peut créer de la cohésion et de la confiance en soi.



2. #18 : L'art à portée de tous : résidences d'artistes et expositions au cœur de nos lieux de vie

2.1 Constat

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est fondée sur le triptyque « rencontrer des artistes, fréquenter des œuvres, pratiquer » (ministère de la Culture, 2023). Pourtant, elle reste encore trop centrée sur l'école, alors que d'autres espaces de vie quotidienne – crèches, centres sociaux, maisons de quartier, médiathèques – peuvent devenir de véritables lieux culturels.

Bien que 57 % des élèves bénéficient d'au moins une action d'EAC durant l'année scolaire 2022-2023, l'accès demeure encore une difficulté, malgré l'instauration du pass culture. Au-delà de l'école, les inégalités d'accès persistent : près de 40 % des Français ne fréquentent jamais de lieu culturel (enquête Pratiques culturelles des Français, DEPS, 2018). Ces écarts touchent particulièrement les familles populaires et les habitants éloignés des grandes villes.

Par ailleurs, près d'un artiste sur deux déclare manquer d'espaces pour créer et travailler (étude ADAGP / Observatoire des arts visuels, 2022). Accueillir des résidences d'artistes dans les espaces éducatifs permettrait donc une rencontre réciproque : les habitants accèdent à l'art dans leur quotidien, tandis que les artistes trouvent des conditions de travail dignes et visibles.

2.2 Propositions

Favoriser l'accueil de résidences d'artistes et la diffusion d'œuvres dans les structures éducatives et sociales de la commune (crèches, écoles, centres sociaux, maisons de quartier).

En s'appuyant sur des exemples déjà développés par la Fédération Léo Lagrange :

- Résidences artistiques en petite enfance : comme au multi-accueil « La Capucine » (Châtenois) où une résidence musicale a permis de mêler éveil sensoriel, participation des familles et professionnalisation des équipes.
- Appels à projets Artothèque : la Mission Jeunesse-Aînés de Beaucouzé a accueilli l'artiste Fast Freak mêlant exposition, atelier créatif et concert, avec une participation intergénérationnelle.
- Événements fédérateurs : le festival « La Bande à Léo » à Sainte-Colombe-en-Auxois mobilise artistes et jeunes autour de créations collectives, expositions et performances, renforçant le lien entre culture et vie locale.

3. #19 : Sur chaque territoire, des temps libérés du numérique pour recréer du lien

3.1 Constat

Le numérique est une formidable ressource pour s'informer, apprendre, créer et maintenir du lien, cependant son omniprésence bouleverse nos rythmes de vie et nos relations sociales.



Dès 3-4 ans, 75 % des enfants utilisent déjà un écran (Éducation nationale, 2022), et les adultes ne sont pas épargnés : 34 % des internautes de 15 à 74 ans déclarent ressentir de la fatigue, des troubles du sommeil ou de l'isolement en lien avec leurs usages (Insee, 2023).

Le temps passé en ligne, s'il n'est pas régulé, contribue à fragiliser la santé mentale, près d'un adolescent sur deux présente aujourd'hui des symptômes dépressifs (Inserm, 2022).

L'enjeu n'est pas seulement individuel, il est civilisationnel.

Comment préserver notre capacité à dormir, à nous concentrer, à dialoguer sans médiation permanente des écrans ? Comment maintenir une société faite de rencontres, d'échanges et de temps partagés hors du flux numérique ? Offrir des « temps libérés du numérique » à l'échelle de la commune, c'est proposer des moments de respiration collective pour retrouver équilibre, liberté et lien.

3.2 Propositions

Les collectivités ont le pouvoir de créer des temps sur leur territoire des espaces et des temps sans écrans pour préserver le bien-être de tous.

La Fédération Léo Lagrange propose l'organisation :

- De cafés parents pour partager expériences, conseils et inquiétudes face aux usages numériques en famille.
- D'ateliers “slow tech” et pratiques créatives : bricolage, jardinage, arts plastiques, réparation d'objets, cuisine collective.
- D'activités physiques et de plein air : randonnées urbaines ou nature, balades intergénérationnelles.
- De rencontres intergénérationnelles avec chercheurs, éducateurs et professionnels de santé, pour nourrir le dialogue et renforcer l'esprit critique.
- De redynamiser les ciné-clubs et autres projections de documentaires en plein air, dans les centres sociaux, ou équipements de proximité suivies de débats et d'ateliers pour stimuler le partage, l'esprit critique et l'expression collective.

4. #20 : « Etoiléo », bivouacs pour une nuit, près de chez soi

4.1 Constat

Le départ en vacances reste un privilège : en 2021, 10,6 % des enfants âgés de 1 à 15 ans ne sont pas partis en vacances pour des raisons financières.

Plus largement, près de 40 % des Français ne partent pas du tout en vacances ; ce taux grimpe à 58 % parmi les ménages aux revenus les plus faibles.

En parallèle, l'accès à la nature et aux espaces verts en milieu urbain reste très inégal : dans les grands centres urbains français, un habitant sur deux seulement dispose d'un espace vert public de plus de 1 000 m² à moins de 5 min à pied.



Ces données montrent que de nombreuses familles, notamment les plus modestes ou résidant en zone urbaine dense, sont privées de quiétude, d'immersion dans la nature, et d'expériences collectives simples comme passer une nuit dehors, observer les étoiles ou découvrir un patrimoine naturel à proximité. Or, ces moments sont essentiels pour renforcer le lien social, l'accès à la nature, le bien-être et la curiosité environnementale des enfants et des adultes.

4.2 Propositions

La Fédération Léo Lagrange propose d'organiser des bivouacs “une nuit dehors”, accessibles aux familles, aux enfants, aux ados.

- les parcs urbains,
- les jardins publics,
- les friches réhabilitées,
- les sites patrimoniaux ou naturels de la commune,
- des lieux insolites (serres, éco-stations, jardins pédagogiques...).

Ces nuits seraient organisées avec les associations d'éducation populaire, les clubs d'astronomie, les naturalistes locaux, les centres sociaux, les écoles, les bibliothèques, les collectifs d'artistes ou de sciences citoyennes.

Elles proposeraient :

- observation des étoiles, initiation aux constellations,
- découverte de la faune nocturne, chauves-souris, insectes, oiseaux,
- ateliers nature & sciences (dessin botanique, fabrication de capteurs de bruits ou de lumière, histoires du ciel),
- balades crépusculaires,
- mini-conférences conviviales,
- temps calmes ou lectures sous les arbres,
- moments collectifs : repas partagé, veillée, rituels locaux...

5. #21 : Ouvrir la ville aussi le dimanche

5.1 Constat

Traditionnellement jour de repos, le dimanche s'est transformé en jour sans activité, dévolu soit à la télévision et aux écrans, soit aux activités consuméristes. Si certains commerces, bricolage, jardinage, cinémas, accueillent du public, la plupart des équipements sociaux et culturels demeurent fermés.

Pour certains, le dimanche peut être un jour particulièrement difficile pour certaines personnes, surtout les adolescents ou jeunes adultes : peu d'activités encadrées, sentiment d'ennui, solitude (amis occupés, famille absente ou tendue). Or, l'isolement et l'ennui prolongé sont des facteurs de risque de mal-être, voire de passages à l'acte suicidaire.

Proposer des loisirs (sport, culture, bénévolat, sorties nature, etc.) crée des occasions de lien social et de valorisation personnelle.



Seules 12 % des bibliothèques françaises ouvrent le dimanche (Ministère de la Culture, 2021) et la majorité des centres sociaux limitent leurs horaires à cinq jours par semaine (CNAF, 2022). Selon l'INJEP, près d'un jeune sur trois (15-30 ans) vit le dimanche comme un temps creux faute de lieux accessibles.

5.2 Propositions

La Fédération Léo Lagrange propose d'expérimenter l'ouverture dominicale, un dimanche par mois, des centres sociaux, maisons de quartier, maisons des jeunes, ludothèques et bibliothèques, ainsi que de tester ponctuellement des ouvertures en soirée pour à la fois

Ces temps seraient animés par des professionnels de l'animation et de la médiation, pour proposer des activités ludiques, culturelles et éducatives (café-jeux, ateliers créatifs, animations hors les murs, sport, découverte culturelle).

L'enjeu : faire du dimanche et des soirées des moments de lien social et de convivialité, accessibles à toutes et tous, et non plus laissés au seul consumérisme ou à l'isolement.

6. #22 : Retrouver le sens collectif de la fête

6.1 Constat

« La fête est finie ? » La question se pose tant les pratiques festives se sont fragilisées. Elles ne sont pas de simples divertissements privés. La fête est un rituel collectif, qui suspend le quotidien et crée une “communitas” – cette égalité provisoire décrite par Victor Turner. Elle relie les générations, nourrit une mémoire commune et transforme l'espace public en lieu de partage.

Pourtant, l'accès à ces moments reste inégal. Selon le Crédoc, les 20 % les plus aisés participent deux fois plus que les 20 % les plus modestes à des fêtes locales, repas collectifs ou festivals. La crise sanitaire a renforcé ces écarts : en 2021, 24 % des Français étaient en situation d'isolement relationnel, contre 14 % un an plus tôt (Fondation de France/Crédoc), et près d'un tiers déclarent aujourd'hui souffrir régulièrement de solitude (Ifop, 2025).

Face à cela, la fête ne peut être abandonnée aux grands groupes de l'Entertainment industriel ou à l'industrie de l'alcool, ni se réduire à des pratiques confinées chez soi. Elle doit rester un bien commun, accessible et inclusif. Sur les territoires, ce sont les centres sociaux, maisons de quartier et associations qui tiennent ce rôle, en organisant guinguettes, repas de quartier, festivals, expositions ou bals populaires.

6.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de soutenir et développer des événements festifs et culturels réguliers, du repas de quartier aux grands rassemblements, portés par les communes et leurs partenaires associatifs. Ces rendez-vous doivent encourager la participation active des habitants, valoriser les cultures locales et réaffirmer la fête comme un droit partagé, antidote à l'isolement et creuset du vivre-ensemble.



6.3 Exemples inspirants

La Copinade de Cléo (Oise, Léo Lagrange Animation) : une grande fête de fin d'année réunissant près de 300 enfants de six accueils de loisirs, avec ateliers, fresque collective, quiz, parcours de motricité.

Le Festival « La Bande à Léo » : initiative rurale du réseau Léo à Sainte-Colombe en Auxois (21) mobilisant jeunes et artistes, organisée par la Fédération.



V. Citoyenneté

1. #23 : Créer de véritables conseils d'enfants et de jeunes pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté

1.1 Constat

Pour citer Kant « *l'homme est le seul être vivant qui doive être éduqué* ». Tel est l'enjeu de l'éducation populaire : favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, de l'altérité pour contribuer à construire le bien commun.

Les conseils municipaux des enfants et des jeunes ont pour objectif d'initier les jeunes citoyens à la vie et au processus démocratique de leur commune, de leurs territoires. Cela passe naturellement par la compréhension du rôle des élus, des collectivités, du fonctionnement des institutions, etc.

Ces conseils sont conçus pour permettre aux jeunes de participer activement à la vie locale, en leur offrant un espace favorable à l'exercice de compétences démocratiques, tout en développant un sentiment d'appartenance civique. Ce sont des espaces qui permettent de sensibiliser les enfants à une culture démocratique, en cultivant des compétences telles que la discussion politique, la prise de parole publique et l'argumentation de leurs propres positions.

Au sein de ces conseils, les enfants et les jeunes auront un pouvoir d'interpellation du conseil municipal. Ils pourront émettre des propositions concernant tous les projets d'intérêt local.

La coconstruction est un élément clé du programme Les Petits Citoyens.

1.2 Propositions

Un cadre local structurant et inclusif

Chaque commune met en place un Conseil d'enfants et de jeunes citoyens : un espace pérenne d'expression, de débat et de propositions, accessible sans sélection, pensé pour toucher toutes les jeunesse (scolaires, jeunes des quartiers populaires, ruraux, jeunes en situation de handicap...).

Un véritable pouvoir d'interpellation

Le conseil peut formuler des avis sur tous les projets d'intérêt local (aménagement, culture, mobilités, environnement, solidarité...), pas seulement ceux qui concernent la jeunesse. Les élus s'engagent à répondre publiquement aux propositions.

Une diversité de formats pour s'adapter à chaque territoire

Agoras, cafés citoyens jeunes, comités de quartier jeunes, plateformes numériques participatives, forums d'initiatives... Les communes disposent d'une boîte à outils qui permet d'expérimenter différents modes d'expression selon le contexte local.



Un appui structurant des associations de jeunesse et d'éducation populaire

Les organisations comme l'ANACEJ et les associations d'éducation populaire (dont Léo Lagrange) assurent la formation des jeunes et des élus, l'animation des instances, la médiation, et veillent à l'inclusion de ceux qui participent le moins spontanément.

Une gouvernance co-construite avec les jeunes

Les enfants et les jeunes participent à la conception des règles, au calendrier, au choix des thèmes, aux méthodes d'animation : un apprentissage concret de la participation citoyenne.

1.3 Exemple inspirant

Les conseils municipaux des enfants et des jeunes ont pour objectif d'initier les jeunes citoyen·nes à la vie et au processus démocratique de leur commune. Il·elles s'impliquent sur leur territoire en proposant des projets visant à améliorer leur cadre de vie et à répondre aux besoins qu'il·elles ont identifié auprès des habitant·es. Dans toute la France, des professionnel·les Léo accompagnent ces conseils d'enfants et de jeunes, depuis les élections jusqu'au bilan de leur mandat. Le programme Les petits citoyens (LPC) vient d'édition une nouvelle version de leur carnet de bord du jeune conseiller, sous forme de classeur, pour guider enfants, jeunes et professionnel·les Léo dans l'animation et l'organisation de ces conseils municipaux.

[Lire l'article en ligne](#)

2. #24 : Soutenir la création de médias de proximité par les enfants et les jeunes

2.1 Constat

Les jeunes ont besoin à la fois d'accéder à l'information, et d'en comprendre la fabrication. Car décrypter suppose de connaître les étapes de production, les choix éditoriaux, les contraintes techniques. Sans cette initiation, ils restent vulnérables aux fake news : 47 % des 15-18 ans ne vérifient jamais ou rarement les sources des contenus vus sur les réseaux sociaux (Fondation Ramsay Santé, 2024), et moins d'un adolescent sur deux estime que les séances d'éducation aux médias reçues à l'école l'ont réellement aidé à repérer les infox (CLEMI/Ceméa, 2023).

Or, 53% des 15-30 ans déclarent s'informer principalement via les réseaux sociaux, tout en reconnaissant que ces espaces diffusent davantage de fausses informations que d'autres médias (Vie Publique / CLEMI, 2024).

Cette exposition permanente crée une fatigue informationnelle, des effets de boucle, un enfermement initié par les algorithmes poussant des contenus redondants ou biaisés. Pour en sortir, il ne suffit pas de sensibiliser : il faut donner aux jeunes la possibilité de créer leurs propres médias de proximité, web-radios et vs, journaux scolaires ou associatifs, podcasts, etc. Pour apprendre à hiérarchiser, sourcer et vérifier, mais aussi pour retrouver le goût d'une information vivante, locale et partagée.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire disposent déjà d'un savoir-faire historique dans l'accompagnement de ces démarches.



2.2 Propositions

- Accueillir des journalistes en résidence dans les structures jeunesse et les établissements scolaires afin de créer, avec les jeunes, des médias éphémères en conditions professionnelles : comités de rédaction, reportages de proximité sur le terrain, enquêtes – locales.
- Développer des médias associatifs pérennes (webradios, plateaux TV dans les espaces ados et jeunes) pour en faire de véritables chambres d'écho citoyennes : interviews d'acteurs locaux par les jeunes, émissions régulières, diffusion en ligne ouverte à tous.

2.3 Exemple inspirant

L'éducation aux médias représente l'un des six piliers structurants du programme Hub Léo, pour les ados de 11 à 15 ans. Depuis 2022, les professionnel.les et les ados se sont mobilisés sur un projet prometteur : la création d'une web radio !

3. #25 : Des goûters philosophiques, dès 6 ans, animés par des médiateurs philosophiques

3.1 Constat

Les enfants se posent très tôt des questions profondes : Pourquoi on meurt ? Qu'est-ce que l'amitié ? C'est quoi être juste ? Ces interrogations émergent dès le cycle 1 selon des travaux menés en France par Edwige Chirouter, titulaire de la Chaire UNESCO "Pratiques philosophiques avec les enfants" (Université de Nantes). Pourtant, l'école offre encore peu d'espaces dédiés à ces discussions ouvertes, où l'on peut réfléchir, écouter, douter, et élaborer une pensée personnelle.

Pourtant, la recherche française démontre l'intérêt de ces pratiques. Les travaux de Michel Tozzi, pionnier de la philosophie avec les enfants, montrent que les ateliers de discussion. Elles renforcent l'expression orale, améliorent la capacité à argumenter et à écouter, aident à gérer les émotions et les conflits, favorisent l'inclusion des enfants les plus réservés ou issus de milieux défavorisés.

Par ailleurs, un rapport publié par l'INRP sur les « activités à visée philosophique avec les enfants » rappelle que « les questionnements, les doutes, les émotions des enfants sont autant de manifestations de cette recherche de compréhension de la réalité qui les entoure. »

3.2 Proposition

Avec les goûters philosophiques, les communes peuvent offrir à tous les enfants, dès 6 ans, un espace de parole bienveillant et accessible. Autour d'un goûter, ils discutent, argumentent, rient, s'écoutent. On y parle du courage, de la peur, du bonheur, du respect... bref, de la vie.

Ces ateliers, animés par des médiateurs formés, se tiennent dans les écoles, les accueils périscolaires ou les clubs de jeunes. Ils permettent à chaque enfant, quel que soit son milieu, de prendre confiance en sa pensée et dans celle des autres.

Parce qu'à Léo Lagrange, nous en sommes convaincus que donner la parole aux enfants, c'est déjà leur donner le pouvoir de grandir libres et solidaires.



3.3 Exemples inspirants

- À Narbonne, l'Université Populaire de la Narbonnaise (UPN), en partenariat avec Le Club Léo Lagrange organise des goûters philo pour enfants (et des ateliers de philosophie) un samedi par mois.
- Le Club Léo Lagrange de Vienne organise des ateliers de philosophie (ex : “droit de l'enfant”) pour des enfants dans les écoles participantes avec l'association Les ateliers d'elfes.
- La mission périscolaire de Nantes Léo Lagrange organise des débats avec l'aide précieuse d'animateurs formés au module « Graine de philo » en partenariat avec la Fédération nationale des Francas. Cette pratique consiste en l'animation d'ateliers de discussion à visée philosophique avec des enfants.

4. #26 : Faire de la prévention une affaire de citoyenneté et d'éducation

4.1 Constat

Mais la prévention ne se décrète pas depuis un bureau : elle se construit sur le terrain, dans la relation, la confiance et le dialogue.

C'est pourquoi la stratégie nationale de prévention appelle aujourd'hui à renforcer la place de la société civile dans les Conseils Locaux et Conseils Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, médiation, soutien à la parentalité, lutte contre les discriminations, prévention précoce. Autrement dit, sans les associations ancrées dans les quartiers, la chaîne prévention-signalement-orientation reste incomplète.

Associer les associations de jeunesse et d'éducation populaire (AJEP) au fonctionnement des CLSPD, c'est reconnaître leur rôle essentiel : celui de professionnels au contact direct des jeunes, présents chaque jour dans les maisons de quartier, espaces jeunes, centres sociaux ou clubs sportifs. Ces acteurs ne sont pas de simples relais : ils apportent une expertise éducative, relationnelle et citoyenne indispensable pour comprendre les dynamiques de groupe, repérer les fragilités, apaiser les tensions et recréer du lien.

Intégrer pleinement les AJEP et les professionnels jeunesse dans les CLSPD, c'est passer d'une logique uniquement sécuritaire à une prévention globale, éducative et citoyenne, ancrée dans la vie quotidienne des quartiers.

Chez Léo Lagrange, nous en sommes convaincus : prévenir, c'est d'abord éduquer, écouter et relier.

4.2 Propositions

- Intégrer systématiquement les associations de jeunesse et d'éducation populaire (AJEP) aux comités techniques et groupes de travail des CLSPD, notamment sur la prévention des violences, la médiation et la cohésion sociale.
- Créer des binômes de coopération “éducateur – médiateur – policier référent” pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle entre jeunes, institutions et forces de l'ordre.



- Développer des formations croisées entre agents municipaux, forces de sécurité, éducateurs et animateurs associatifs sur le repérage des fragilités, la gestion des conflits, la communication bienveillante et la lutte contre les discriminations.
- Mettre en place des diagnostics partagés de territoire incluant les acteurs de proximité : espaces jeunes, maisons de quartier, centres sociaux, clubs sportifs, établissements scolaires.
- Créer un “collège jeunesse et vie associative” au sein des CLSPD, animé par les AJEP, pour faire entendre la voix des jeunes et co-construire les actions locales de prévention.
- Financer des projets passerelles entre sécurité et éducation : ateliers d’expression, théâtre-forum, projets citoyens, rencontres police-population.

5. #27 : Marcher, se rencontrer, s’émanciper : l'espace public pour les jeunes

5.1 Constat

L'espace public devrait être le lieu de tous, mais il ne l'est pas encore.

Beaucoup de jeunes, notamment les filles, les étudiants nouvellement arrivés ou les habitants des quartiers populaires, peinent à s'y sentir légitimes. Entre peur du harcèlement, inquiétude parentale, stigmatisation des quartiers ou manque de transports, l'accès à la ville reste inégal.

Dans les territoires ruraux, d'autres freins s'imposent : distances longues, mobilité réduite, sentiment d'isolement qui restreignent l'accès à la vie sociale et culturelle.

Or, apprendre à se déplacer, à marcher ensemble, à franchir les frontières invisibles, c'est aussi apprendre la citoyenneté. C'est faire l'expérience d'un espace partagé, sûr et accueillant, où la présence de chacun renforce la sécurité de tous.

Les travaux de Réjane Sénac le rappellent : s'approprier collectivement l'espace public, c'est un acte de justice sociale. C'est refuser les murs invisibles qui séparent les quartiers, les genres ou les milieux sociaux. Et dans les espaces ruraux, marcher ensemble ou organiser des trajets collectifs devient un moyen simple et puissant de rompre l'isolement, de créer du lien et de se sentir appartenir à une même communauté.

Pour Léo Lagrange, la ville et le village ne deviennent vraiment communs que lorsqu'ils sont vécus ensemble : en se croisant, en se parlant, en se reliant. Parce qu'apprendre à occuper l'espace public, c'est déjà apprendre à faire société.

5.2 Propositions

La Fédération Léo Lagrange propose de mettre en place des marches collectives, sensibles, organisées par et pour les jeunes, inspirées du « pédibus », mais adaptées aux besoins et pratiques juvéniles :

- Trajets sécurisés vers les événements festifs, culturels ou sportifs, en particulier de nuit, pour lutter contre le harcèlement de rue, prévenir les conduites à risque (alcool, stupéfiants, conduite dangereuse) et favoriser les mobilités douces.
- Santé et autonomie : encourager la marche comme pratique régulière (trajets quotidiens, découverte de la ville, sorties éducatives) pour développer une hygiène de vie active.



- Sécurité réciproque : former les jeunes accompagnateurs aux gestes de premiers secours et à la prévention (PSCI, Premiers secours en santé mentale), afin que chaque groupe devienne un espace de vigilance partagée et d'entraide immédiate en cas de problème.
- Découverte et appropriation du territoire : associer ces marches à des visites culturelles ou patrimoniales avec des greeters, pour donner aux jeunes les clés de connaissance de leur commune.

6. #28 : Comités d'usagers, faire des habitants des acteurs des services publics

6.1 Constat

Les services municipaux structurent le quotidien – crèches, écoles, équipements sportifs, médiathèques, espaces publics – et sont portés par des élus et des agents investis, souvent sous pression budgétaire et organisationnelle. Le Baromètre des services publics 2025 (24 433 répondants) montre que 69 % des Français se disent satisfaits, signe que le travail des collectivités reste reconnu (modernisation.gouv.fr), mais cette satisfaction masque des attentes d'écoute, de personnalisation et de réactivité (Toluna / Harris pour le gouvernement).

Les services municipaux ne sont pas de simples prestations offertes à des “consommateurs de services publics” : ils sont des biens communs qui façonnent la vie collective, du sport à la culture en passant par l'accueil de la petite enfance ou les espaces verts.

6.2 Proposition

Instaurer des comités d'usagers dans la santé, les transports ou les finances publiques et impliquer directement les habitants afin d'améliorer la qualité et de renforcer la confiance.

Il ne s'agit pas de contester l'expertise des élus et techniciens, mais de la compléter par la connaissance vécue des habitants, indispensable pour ajuster les services aux réalités locales.

La Fédération Léo Lagrange dispose déjà d'une solide expérience en la matière : dans ses centres sociaux, maisons de quartier, des comités d'usagers existent et permettent de co-élaborer la programmation, d'impliquer les familles et de valoriser la parole habitante. Cette expertise associative pourrait être un appui précieux pour les communes qui souhaiteraient transposer cette logique à l'échelle municipale.



7. #29 : Donner un sens citoyen au Travail d'intérêt général

7.1 Constat

Créé en 1983 à l'initiative de Robert Badinter, le travail d'intérêt général (TIG) portait une idée profondément humaniste : offrir une alternative à l'incarcération, souvent destructrice pour les courtes peines, et permettre à chacun de réparer en agissant pour la collectivité.

Plutôt que d'exclure, il s'agissait de redonner du sens à la sanction, en invitant les personnes condamnées à s'engager dans des missions sociales, culturelles ou environnementales. Quarante ans plus tard, ce potentiel reste pourtant largement sous-exploité : le TIG ne représente que 7 % des peines prononcées en France, pour une durée moyenne de 93 heures. Mal encadré ou mal suivi, il perd parfois sa portée éducative et son impact sur la récidive s'en trouve affaibli.

Mais bien conçu, le TIG garde toute sa puissance transformatrice : il apprend la responsabilité par l'action, restaure la confiance, reconnecte à la société et fait de la réparation un acte d'utilité publique. C'est une justice qui reconstruit au lieu de briser, une sanction qui éduque plutôt qu'elle n'exclut.

La Fédération Léo Lagrange appelle les communes et leurs partenaires locaux à s'engager pleinement dans ce dispositif en créant davantage de missions de TIG sur leurs territoires. Organisées avec les associations, les services municipaux ou les régies de quartier, ces missions pourraient concerter des actions sociales, éducatives, culturelles ou environnementales.

Parce qu'en donnant la possibilité de réparer et de contribuer, on permet à chacun de retrouver sa place dans la société. Pour Léo Lagrange, l'intérêt général, c'est aussi une école de la seconde chance.

7.2 Propositions

Un recensement local des besoins

Identifier avec les services municipaux et les associations les missions qui apporteraient une valeur ajoutée à la collectivité (environnement, solidarité, culture, sport, médiation).

Une inscription active sur la plateforme TIG

Chaque commune et ses partenaires s'engagent à proposer régulièrement de nouvelles missions adaptées aux profils et aux durées de peine.

Un encadrement pédagogique

Associer aux missions un tuteur pour donner du sens à l'expérience et accompagner la personne dans son parcours.

Une logique de partenariat

Travailler avec les acteurs de la réinsertion, mais aussi les associations d'éducation populaire, pour transformer le temps du TIG en temps de formation citoyenne et non en simple main-d'œuvre.



Une évaluation régulière

Mesurer l'impact des missions, non seulement sur la collectivité, mais aussi sur la trajectoire des personnes, afin d'améliorer en continu le dispositif.

8. #30 : Donner du pouvoir d'agir avec des budgets participatifs ambitieux

8.1 Constat

Les budgets participatifs ne sont plus une curiosité. Depuis Porto Alegre à la fin des années 1980, ils ont prouvé qu'ils pouvaient transformer la démocratie locale en donnant aux habitants un rôle direct dans l'allocation des ressources publiques. En France, l'idée s'est installée : en 2024, 465 collectivités (dont 440 communes et 25 départements ou régions) avaient mis en place un budget participatif, et près d'un Français sur cinq vit aujourd'hui dans une commune où il peut proposer et voter des projets (Observatoire national des budgets participatifs, 2024).

Mais dans la majorité des cas, l'enveloppe reste limitée : environ 184 millions d'euros cumulés en 2024, soit en moyenne 6,24 € par habitant (Mairie-conseils / Caisse des Dépôts, Baromètre 2024). L'impact politique demeure donc marginal, réduit à une ligne de communication électorale dans bien des villes.

Or un budget participatif réduit à une vitrine n'est pas à la hauteur de ses promesses. Pour qu'il change réellement la donne, il doit être doté d'une part significative du budget d'investissement communal, quitte à bousculer les habitudes de gestion. C'est à ce prix qu'il peut redevenir un outil de justice territoriale, permettant d'investir là où les besoins sont exprimés par les habitants eux-mêmes.

C'est aussi un formidable levier éducatif : apprendre à débattre, à prioriser, à arbitrer collectivement entre différents projets. Là où les villes ont ouvert le vote aux enfants et aux jeunes, dès 7 ans à Paris (Mairie de Paris, Budget participatif 2024), sans condition d'âge à Grenoble lors du forum des idées (Ville de Grenoble, BP 2023), l'exercice est devenu une école de citoyenneté vivante. Plus qu'un geste symbolique, c'est une manière d'ancrer la démocratie dans le quotidien.

8.2 Propositions

- Réserver une part claire et ambitieuse du budget d'investissement (5 à 10 %) pour les budgets participatifs, afin de dépasser le simple effet d'annonce.
- Allouer une enveloppe spécifique aux conseils d'habitant·es et aux conseils de jeunes, avec un véritable pouvoir de décision.
- Flécher une partie des crédits vers les quartiers défavorisés ou les zones rurales, pour corriger les inégalités d'investissement et renforcer l'équité.
- Accompagner les habitants par des ateliers de compréhension budgétaire, la mise à disposition de données transparentes et un soutien technique pour concrétiser les projets retenus.
- Assurer la redevabilité : publier un bilan annuel détaillant les projets votés, réalisés et leurs impacts, pour consolider la confiance.



9. #31 : Des conseils citoyens ouverts et représentatifs pour une démocratie locale vivante

9.1 Constat

Créés par la loi Lamy de 2014 et généralisés à partir de 2015 dans les quartiers prioritaires, les conseils citoyens avaient pour ambition d'associer directement habitants et associations à la définition et au suivi des politiques locales.

Mais plus de dix ans après, le bilan reste contrasté : ces instances souffrent d'un manque de moyens, d'une représentativité limitée et d'un impact trop faible sur la décision publique. Parallèlement, d'autres formes existent, conseils de jeunes (présents dans 66 % des communes de plus de 20 000 habitants), conseils de développement obligatoires dans les intercommunalités, panels citoyens et conventions locales à Grenoble, Lille ou Paris, mais là encore, les jeunes, les publics précaires et la société civile organisée (associations, syndicats, collectifs) peinent à y trouver une place effective. Pourtant, selon le CEVIPOF, 70 % des habitants souhaitent participer davantage à la vie locale, mais seuls un quart jugent que les dispositifs actuels le permettent réellement.

9.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de mettre en place ou renforcer des conseils citoyens thématiques (quartiers, climat, jeunesse, seniors, usagers...), en veillant à une participation effective des jeunes et des associations locales.

Ces conseils offriront plusieurs niveaux d'engagement : ponctuel, via des ateliers, focus groups ou auditions sur un projet précis ; à moyen terme, par des cycles de travail thématiques ou la co-construction de plans communaux ; à long terme, avec des mandats dans les conseils de quartier ou de développement.

L'objectif : transformer ces dispositifs en véritables espaces de co-construction entre élus, habitants et société civile organisée, garants d'une démocratie locale plus représentative et plus influente.

10. #32 : Ouvrir grand les portes de l'engagement bénévole

10.1 Constat

La vitalité associative française repose sur l'énergie des bénévoles : en 2025, 21 % des Français de plus de 15 ans déclarent s'engager au sein d'une association (France Bénévolat / IFOP, 2025). Mais cet engagement se fragilise. La pandémie a provoqué une baisse durable, et le tissu associatif peine à fidéliser et renouveler ses bénévoles, notamment parmi les seniors, dont l'engagement recule fortement (de 38 % en 2010 à 24 % en 2025, Associathèque, 2025).

Dans le même temps, une nouvelle génération émerge : 30 % des 25-34 ans sont désormais engagés, contre 22 % en 2019 (associations.gouv.fr, 2024). Mais leur engagement est différent : plus ponctuel, plus mobile, souvent en dehors des cadres associatifs traditionnels. Ce basculement montre une demande forte de souplesse et de démocratisation.



C'est là que des outils comme Je veux aider jouent un rôle clé. Lancée par l'État en 2020, la plateforme simplifie la mise en relation entre habitants et associations ou collectivités locales. Elle permet de trouver en quelques clics une mission près de chez soi, ponctuelle ou régulière, et contribue ainsi à élargir l'accès à l'engagement. Elle compte déjà plus de 800 000 inscrits et des milliers de missions proposées, y compris par des petites communes ou des structures locales.

Au-delà du numérique, les initiatives se multiplient pour démocratiser le bénévolat : forums de l'engagement, journées citoyennes, campagnes locales de mise en valeur des bénévoles, dispositifs d'“ambassadeurs de l'engagement” dans les écoles ou les entreprises. Autant de leviers pour rappeler que le bénévolat n'est pas réservé à un petit cercle, mais qu'il peut être une expérience partagée par tous.

10.2 Propositions

- Mettre en place, à l'échelle communale ou intercommunale, une réserve citoyenne locale ouverte à toutes et tous. Animée en lien avec les associations, les écoles et les services municipaux, elle serait mobilisable pour des missions de proximité : aide aux devoirs, événements culturels, chantiers nature, ateliers de premiers secours, actions de solidarité ou d'appui à la santé mentale.
- Renforcer l'usage de plateformes ouvertes comme Je veux aider, en incitant les collectivités et associations locales à y publier leurs missions, pour que chaque habitant puisse accéder facilement à des opportunités adaptées à son temps et à ses envies.
- Déployer des forums de l'engagement accessibles à tous, où associations, habitants, entreprises, écoles et collectivités se rencontrent, découvrent et imaginent ensemble de nouvelles façons de contribuer.
- Diversifier les formes de participation : du micro-engagement (une heure de son temps) au bénévolat de compétences, en passant par le télé-bénévolat ou les missions événementielles.
- Valoriser la contribution de chacun : portraits de bénévoles dans la presse locale, remises de prix symboliques, espaces d'expression pour raconter son expérience, afin de montrer que toute action compte.
- Cibler les publics éloignés : campagnes dans les lieux de passage (marchés, transports, centres commerciaux), interventions dans les établissements scolaires et partenariats avec les entreprises locales pour faire connaître les possibilités d'agir.

11. #33 : Créer des lieux refuges pour accueillir, écouter, accompagner les femmes victimes de violences

11.1 Constat

Les violences faites aux femmes restent massives en France. En 2023, les forces de sécurité ont recensé 159 400 victimes de violences conjugales, dont près de 9 sur 10 sont des femmes (Ministère de l'Intérieur). La même année, 93 féminicides et 319 tentatives ont été enregistrés (arretonslesviolences.gouv.fr). Malgré les dispositifs existants, l'offre d'hébergement spécialisé demeure très insuffisante : on comptait environ 7 820 places adaptées en 2021, alors que la demande excède



largement l'offre, avec seulement 12 % des demandes satisfaites (Fondation des Femmes, Fédération des acteurs de la solidarité). Ce déficit d'accueil et d'accompagnement fragilise la reconstruction et l'autonomie des victimes.

11.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de créer ou soutenir des structures d'accueil spécialisées pour les femmes victimes de violences, en lien avec les associations expertes du territoire.

Ces lieux doivent garantir un accompagnement global : écoute par des professionnel·les formé·es, hébergement sécurisé, accès aux droits, soutien psychologique et appui à la parentalité. L'enjeu est de rendre chaque commune actrice de la protection et du rétablissement des victimes, en assurant proximité et continuité du parcours de soin et d'insertion.

11.3 Exemples inspirants

- Citad'elles – Nantes (Pays de la Loire) : accueil 24 h/24 pour femmes et enfants, avec accompagnement social, psychologique et juridique.
- Maison des femmes – Saint-Denis (Île-de-France) : adossée à l'hôpital, elle réunit soins, écoute, appui juridique et ateliers d'émancipation.
- La Maison de Soie – Bourg-en-Bresse (Auvergne-Rhône-Alpes) : lieu d'hébergement et d'insertion associant soutien à la parentalité et ateliers d'autonomie.
- Un toit pour elle – Toulouse (Occitanie) : dispositif entre bailleurs, associations et mairie pour offrir des logements durables à des femmes en sortie de violences.

12. #34 : Former les animateurs, personnels municipaux et élus aux valeurs de la République

12.1 Constat

Les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité, structurent le vivre-ensemble, mais leur appropriation quotidienne n'est jamais acquise.

Selon le ministère de l'Éducation nationale (Rapport 2023 sur la laïcité), plus de 4 700 signalements d'atteintes aux valeurs républicaines ont été recensés dans les établissements scolaires. Les tensions autour du respect mutuel, de la liberté d'expression ou de la laïcité traversent aussi les équipements municipaux : accueils de loisirs, centres sociaux, maisons de quartier, services jeunesse, clubs sportifs...

Dans ce contexte, les professionnels de terrain (animateurs, médiateurs, agents d'accueil, personnels périscolaires), comme les élus locaux, sont en première ligne.

Or, ils expriment un besoin fort de compréhension partagée, d'outillage pédagogique et de formation pour agir avec justesse et apaisement. La Cour des comptes (2024) et France Stratégie soulignent régulièrement la nécessité de renforcer la formation des agents territoriaux aux enjeux de laïcité, citoyenneté, égalité femmes-hommes et prévention des discriminations.



12.2 Proposition

Former systématiquement les animateurs, agents municipaux et élus locaux aux valeurs de la République et à la laïcité, afin de garantir un cadre éducatif partagé, cohérent et serein sur tous les temps, scolaire, périscolaire, extrascolaire et dans l'espace public.

Cette formation peut s'appuyer :

- sur les associations d'éducation populaire habilitées et expérimentées dans la formation civique (dont Léo Lagrange Formation),
- sur des modules courts et accessibles (gestes professionnels, posture éducative, gestion des situations sensibles),
- sur des temps communs réunissant enseignants, animateurs, familles et élus pour harmoniser les pratiques.

Objectif : renforcer le climat de confiance, prévenir les tensions, et faire des valeurs républicaines un socle partagé par tous ceux qui accompagnent les enfants et les jeunes au quotidien.

12.3 Exemple inspirant

Comprendre la laïcité et son application dans les services de l'État, dans l'espace public et dans les entreprises et associations représente un enjeu central pour le vivre-ensemble et afin d'éviter les crispations autour du fait religieux. C'est pourquoi, depuis 2015, l'Etat contractualise avec des partenaires pour dispenser la formation Valeurs de la République et Laïcité (VRL). La Fédération Léo Lagrange forme des formateur·rices depuis plusieurs années, lesquel·les formeront des professionnel·les et bénévoles au contact du public. Une nouvelle convention d'objectifs pluriannuels vient d'être signée pour les années 2024, 2025 et 2026.



VI. Autonomie

1. #35 : Des espaces pour accompagner les jeunes dans leurs envies et projets

1.1 Constat

Pour beaucoup de jeunes, trouver leur place dans la société relève encore du défi. En dehors de l'école et du domicile, peu d'espaces leur permettent de se retrouver autrement qu'en simples consommateurs, dans des lieux marchands. Les espaces publics, eux, sont parfois perçus comme peu accueillants, voire ségrégatifs. La mobilité reste souvent contrainte. Dans ce contexte, disposer d'un lieu sûr, ouvert et ressource devient un levier essentiel d'égalité d'accès aux droits, aux loisirs et à la citoyenneté.

Les jeunes ont besoin d'espaces qui reconnaissent toutes les dimensions de leur parcours : se détendre, créer, s'informer, s'orienter, s'engager. Trop souvent, ces réponses sont dispersées : un club de sport ici, une salle de concert là, sans vision d'ensemble ni accompagnement éducatif cohérent.

Créer des espaces jeunesse intégrés, c'est offrir à chaque jeune un point d'ancrage dans son territoire : un lieu où il peut se poser, rencontrer, construire, expérimenter. Ces espaces combinent loisirs, accompagnement individuel et collectif, accès aux droits, engagement citoyen et soutien à l'insertion. Ce ne sont pas des points d'arrivée, mais des points de départ : des lieux où naissent des projets, des envies, des vocations.

Dans les quartiers populaires comme dans les territoires ruraux, ces espaces changent réellement la donne. Ils donnent aux jeunes reconnaissance, confiance et légitimité, leur permettent de franchir des barrières sociales, culturelles ou géographiques souvent invisibles. Ce sont des laboratoires d'autonomie et de mixité, où les jeunes passent du statut de bénéficiaires à celui d'acteurs.

Chez Léo Lagrange, nous en sommes convaincus : ces lieux ne sont pas un luxe, mais une condition d'égalité territoriale. Donner à chaque jeune, qu'il vive en QPV ou en zone rurale, un espace pour apprendre, expérimenter et s'émanciper, c'est faire le choix d'une société plus juste, plus ouverte et plus solidaire.

1.2 Propositions

Ancrer les Espaces Jeunes au cœur des territoires qui en ont le plus besoin

Dans les quartiers prioritaires et les zones rurales, mais aussi dans ces « zones frontières » où se croisent les mobilités et les publics. Les implanter en cohérence avec les contrats de ville et les projets de territoire dédiés à la jeunesse, c'est garantir une présence éducative là où elle change vraiment la donne.

Adapter les formats aux réalités locales

Des espaces fixes dans les QPV pour créer des repères durables, des dispositifs mobiles ou tiers-lieux itinérants en milieu rural pour aller à la rencontre des jeunes, là où ils sont.



Faire de ces lieux des moteurs du développement local

En tissant des liens étroits avec les établissements scolaires, missions locales, structures culturelles, associations sportives et acteurs économiques. Chaque partenariat renforce le pouvoir d'agir du territoire.

Mettre les jeunes au cœur du projet

Les associer aux décisions, aux activités, au pilotage. Comités d'usagers, jeunes ambassadeurs, services civiques... Ces espaces doivent être pensés avec et pour eux, pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière de leur parcours et de leur communauté.

1.3 Un exemple inspirant

Alphaléo, le tiers-lieu éducatif est un programme développé par Léo Lagrange depuis 2020 pour les jeunes de 16 à 25 ans. Il bénéficie de la garantie qualité d'un réseau national, mais c'est avant tout un programme qui entend s'adapter aux besoins et aux spécificités de son territoire d'implantation.

Avec Alphaleo, la Fédération Léo Lagrange innove pour proposer à chaque jeune, au sein d'un tiers lieu éducatif dédié, un accompagnement individualisé qui prenne en compte toutes les dimensions de son parcours : loisirs, mobilité, engagement citoyen, mais aussi projet professionnel, accès aux droits, santé et logement.

Un exemple avec les pépinières jeunesse nantaises

2. #36 : Une bourse citoyenne pour soutenir les projets de jeunes

2.1 Constat

L'envie d'agir est bien là : 57 % des 18-30 ans souhaitent s'impliquer dans une action citoyenne (INJEP, 2023). Mais seuls 18 % franchissent réellement le pas. Les freins sont connus : manque d'information, absence de soutien au démarrage, difficulté à être reconnus par les institutions locales.

Pourtant, il suffit souvent d'un accompagnement, d'un regard bienveillant ou d'un petit coup de pouce pour qu'une idée devienne un projet concret. Selon l'ANCT (2022), trois jeunes sur quatre engagés dans un projet local disent avoir gagné en confiance, en compétences et en sentiment d'utilité sociale.

Chez Léo Lagrange, nous faisons le pari de cette énergie : donner aux jeunes les moyens d'agir, c'est leur permettre de devenir acteurs du changement, ici et maintenant.

2.2 Propositions

Créer au niveau local une bourse municipale aux projets citoyens, ouverte aux 15-30 ans, en partenariat avec les associations et les acteurs éducatifs du territoire

- Un soutien financier modulable (500 à 2 000 €) pour amorcer des projets sportifs, culturels, solidaires ou environnementaux.
 - Bourse jeunes à St Nazaire relayés par la Pépi Léo



- Bourse jeunes de Lyon
- Un accompagnement éducatif et technique assuré par les espaces jeunesse labellisés (centres sociaux, pépinières et espaces jeunesse, etc.).
• Le Clap à Nantes
- Des jurys associant les AJEP locales, pour que l'expertise éducative et la connaissance des publics complètent la décision des élus et des techniciens.
- Une valorisation publique (fête annuelle, exposition, événement municipal) pour donner de la visibilité aux projets et renforcer la reconnaissance des jeunes comme acteurs de leur territoire.

3. #37 : Soutenir la création de coopératives jeunesse de services (CJS)

3.1 Constat

L'accès au premier emploi reste profondément inégalitaire : discriminations, manque de réseau, précarité des petits boulots... Autant d'obstacles qui freinent l'égalité des chances. Pourtant, l'adolescence est un moment clé : celui où l'on découvre le travail, la coopération, la responsabilité et la citoyenneté économique.

Les Coopératives Jeunesse de Services (CJS) s'inscrivent au cœur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elles offrent aux jeunes bien plus qu'un job d'été : une expérience démocratique, collective et solidaire. Ensemble, les jeunes créent, décident, gèrent et partagent. Ils découvrent qu'il est possible de produire de la valeur autrement, dans une logique de coopération plutôt que de compétition.

Ces expériences prouvent qu'un temps de travail peut devenir un temps d'apprentissage de la démocratie et du pouvoir d'agir.

3.2 Proposition

Développer les Coopératives Jeunesse de Services dans les communes et intercommunalités, en s'appuyant sur les acteurs locaux – associations, collectivités, entreprises de l'ESS.

Chaque CJS devient ainsi un espace d'émancipation et de citoyenneté économique, où les jeunes expérimentent l'autonomie, la responsabilité et le sens du collectif.

Parce qu'apprendre à travailler autrement, c'est déjà changer le monde, une CJS, c'est bien plus qu'un emploi : c'est une première expérience de démocratie active.

3.3 Exemples inspirants

À Nantes Est, la CJS est portée par la coopérative Ouvre-Boîtes, en partenariat avec la pépinière Le TriptiC Léo Lagrange. Dans le cadre de l'appel à recrutement 2023, Léo Lagrange assure le rôle de structure employeuse et le suivi RH de l'équipe encadrante, garantissant ainsi un accompagnement éducatif et professionnel de qualité.

À Trélazé (Maine-et-Loire), le centre social Léo Lagrange Ouest co-pilote chaque été une CJS avec la Ville et le dispositif local Emploi Jeunesse. Ensemble, ils offrent aux jeunes une première expérience



collective de travail et d’engagement, fondée sur les valeurs de la coopération, de la responsabilité et de l’émancipation.

4. #38 : « Un plan job » pour les jeunes, utile à leur ville et à leur avenir

4.1 Constat

Un premier job, ce n’est pas seulement de l’argent de poche. C’est une première expérience du travail, un pas vers l’autonomie, une manière de se sentir utile et de prendre part à la vie locale. C’est souvent dans ces premières missions que naissent la confiance, la responsabilité et le goût de l’engagement.

L’accès à ces opportunités reste profondément inégal. Les jeunes issus de milieux modestes, éloignés de l’emploi ou dépourvus de réseau, ont moins de chances de décrocher une mission rémunérée, alors même qu’ils en ont le plus besoin. En France, seuls 33,7 % des 15-24 ans ont un emploi (INJEP, 2025), souvent précaire, et plus d’un jeune sur deux estime que le réseau personnel est devenu la clé pour accéder au travail (Ipsos).

Ces inégalités d’accès au premier job creusent les fractures sociales et nourrissent un sentiment d’injustice. Pourtant, chaque jeune devrait pouvoir faire ses premiers pas dans le monde du travail avec les mêmes chances, le même accompagnement et la même reconnaissance.

C’est tout le sens de l’action portée par Léo Lagrange : ouvrir des portes, créer des passerelles, donner à chaque jeune la possibilité d’apprendre, de travailler et de s’émanciper, quel que soit son point de départ.

4.2 Proposition

Léo Lagrange propose de déployer le dispositif PLAN JOB ! dans de nouvelles communes pour que chaque jeune puisse faire ses premiers pas dans le monde du travail avec confiance et égalité.

Porté depuis 20 ans à Nantes il offre à des centaines de jeunes dès 16 ans des missions courtes, rémunérées et utiles à la collectivité : accueil lors d’événements culturels (par ex. les Folles Journées), logistique, animation, actions de quartier.

Chaque mission inclut une pause citoyenne : un temps d’échange sur les droits, la vie locale et les acteurs de la cité. Au fil de leur engagement, les jeunes peuvent passer du rôle de bénéficiaires à celui d’animateurs de mission, accompagnant à leur tour d’autres participants.

Plan Job devient ainsi un véritable parcours : revenu immédiat, formation citoyenne, montée en compétences et construction d’un premier réseau, tout en renforçant l’ancrage des jeunes dans la vie communale.



5. #39 : Développer des colocations et habitats innovants, solidaires et intergénérationnels pour les jeunes

5.1 Constat

En France, un jeune sur trois a déjà connu une situation de mal-logement, et l'âge moyen de décohabitation atteint 23,4 ans, plus tardif que la moyenne européenne. Se loger ne devrait pourtant pas être un parcours du combattant. Car au-delà d'un toit, le logement est un espace d'autonomie, de dignité et de lien social.

Les formes classiques comme les foyers de jeunes travailleurs ou les résidences étudiantes, ne suffisent plus à répondre aux besoins et aux aspirations d'une génération en quête de solidarité, d'écologie et de vie collective. De nouveaux modèles émergent, portés par des acteurs qui font du logement un outil d'émancipation et d'éducation populaire.

- L'UNHAJ défend une vision du logement collective, éducative et évolutive : des résidences modulaires aux colocations solidaires, en passant par la cohabitation intergénérationnelle ou les habitats mobiles. Chaque solution associe accompagnement socio-éducatif et vie collective, pour construire un véritable parcours résidentiel, du premier toit temporaire jusqu'à l'autonomie.
- L'AFEV développe les colocations solidaires KAPS, où des jeunes s'engagent dans les quartiers populaires tout en accédant à un logement abordable.
- Fratries, soutenue par la Fondation de France, crée des colocations inclusives entre jeunes actifs avec et sans handicap, à Nantes, Rennes ou Colombes.
- Lazare implante des colocations solidaires entre sans-abri et jeunes actifs dans une quinzaine de villes : en 2024, ces maisons ont permis d'éviter près de 30 000 nuitées à la rue, et 86 % des anciens colocataires en situation de rue déclarent avoir retrouvé des amis.

Ces initiatives démontrent que le logement peut être un levier éducatif et social. Il permet de construire l'autonomie tout en tissant des liens durables entre des personnes qui, sans cela, ne se seraient jamais rencontrées.

Léo Lagrange est convaincu que l'habitat peut faire grandir, relier et émanciper – un habitat à taille humaine, solidaire et porteur de sens. Parce qu'un logement digne et partagé, c'est bien plus qu'un toit : c'est la première marche vers la citoyenneté, l'autonomie et la solidarité.

5.2 Propositions

Les communes ont un rôle décisif à jouer pour faire du logement un levier d'émancipation et de cohésion sociale. Pour soutenir ces initiatives, elles peuvent :

- Incrire le logement jeune et solidaire comme une priorité du Plan local de l'habitat, afin de reconnaître pleinement sa dimension éducative et citoyenne.
- Mettre à disposition du foncier ou des bâtiments municipaux pour accueillir des projets de coliving associatif, inclusif ou intergénérationnel, porteurs de lien social.
- Tisser des partenariats durables avec les acteurs engagés : UNHAJ, AFEV, Fratries, Lazare, Cohabilis, mais également les bailleurs sociaux et associations locales, pour mutualiser les ressources et accompagner les jeunes vers l'autonomie.



- Garantir des loyers accessibles et sécurisés, afin que chaque jeune puisse se loger dignement, sans renoncer à ses projets de formation ou d'insertion.

6. #40 : Parcours d'autonomie pour les jeunes : Acquérir les compétences de vie pour devenir adultes

6.1 Constat

L'entrée dans la vie adulte est un passage complexe : gérer un budget, s'alimenter sainement, faire ses démarches administratives, rechercher un emploi, s'orienter dans ses choix de formation... autant de compétences de vie qui ne s'acquièrent pas toujours dans le cadre scolaire ni de manière égale selon les familles.

Selon une enquête du Défenseur des droits (Baromètre jeunesse, 2021), près d'un jeune sur deux déclare avoir des difficultés dans ses démarches administratives, en particulier les plus précaires. L'INJEP rappelle également que les inégalités d'accès à l'information et aux droits creusent les écarts d'autonomie : un quart des 18-25 ans se dit mal préparé à gérer son budget ou ses démarches essentielles.

Ne pas maîtriser ces compétences, c'est risquer d'accumuler des dettes, de renoncer à ses droits, d'avoir une alimentation déséquilibrée ou de subir une précarité professionnelle. Ces obstacles limitent l'émancipation et fragilisent la citoyenneté.

6.2 Propositions

La Fédération Léo Lagrange propose de créer de véritables parcours d'autonomie, pour les jeunes sur les territoires, articulés avec les structures existantes (espaces jeunesse, centres sociaux, lycées, associations, missions locales, dispositifs d'insertion). Ces parcours seraient progressifs et adaptés aux réalités locales, combinant ateliers, accompagnement individualisé et mise en pratique.

Ils incluraient :

- Budget et consommation responsable : apprendre à gérer un budget, comprendre le crédit, privilégier l'économie circulaire.
- Alimentation et santé : savoir cuisiner à petit budget, comprendre le Nutriscore, cultiver un potager collectif.
- Droits et démarches : s'inscrire sur les listes électorales, accéder aux aides sociales, connaître ses droits de consommateur ou de salarié.
- Emploi et orientation : rédiger un CV, utiliser les réseaux pro, découvrir les métiers, se repérer dans l'offre de formation.
- Compétences numériques : maîtriser les outils digitaux et sécuriser ses données.
- Vie citoyenne : participation aux conseils de jeunes, sensibilisation aux droits, bénévolat local.



Les associations d'éducation populaire, comme la Fédération Léo Lagrange avec Alphaléo et l'ALLDC mais aussi l'UNHAJ, ou d'autres acteurs locaux, peuvent être pleinement associées à ces parcours. Elles garantissent à la fois l'expertise éducative, l'ancrage territorial et une approche collective de l'autonomie.



VII. Ecologie

1. #41 : Déployer des missions de Service Civique Écologique au local pour mobiliser les jeunes au service de la transition sur les territoires

1.1 Constat

Selon une enquête OpinionWay pour l'ADEME (2023), 69 % des 15-25 ans se disent bien informés sur les enjeux environnementaux et près de 80 % déclarent faire confiance aux scientifiques sur ces sujets.

Mais cette génération, aussi lucide qu'inquiète, se heurte à un sentiment d'impuissance : nombre d'entre eux estiment qu'il est déjà trop tard pour limiter les effets du changement climatique.

Dans ce contexte de fatalisme grandissant, le Service Civique Écologique représente une réponse concrète : il peut redonner aux jeunes un pouvoir d'agir tangible, en leur offrant un cadre collectif d'engagement au service de leur territoire.

Lancée en 2024 par les ministères de la Transition écologique et de la Jeunesse, l'initiative du Service Civique Écologique vise à permettre à 50 000 jeunes de s'engager pour l'environnement d'ici 2027, avec l'appui de l'ADEME, de l'Agence du Service Civique et de réseaux associatifs tels que Léo Lagrange. Pourtant, cette ambition nationale ne peut se concrétiser pleinement que si les collectivités locales s'en saisissent activement.

1.2 Proposition

Accompagner les municipalités pour faire du Service Civique Écologique un levier local d'engagement des jeunes et de transition environnementale.

Les communes seraient encouragées à :

- Créer des missions écologiques locales (biodiversité, déchets, mobilités actives, sensibilisation...).
- S'appuyer sur les associations d'éducation populaire pour accueillir, former et accompagner les volontaires.
- Faciliter l'intégration des jeunes au sein des services municipaux et des acteurs locaux de la transition.
- Valoriser les compétences acquises par les volontaires (événements, badges, mises en réseau).

L'objectif : offrir aux jeunes un véritable pouvoir d'agir sur leur territoire tout en accélérant la transition écologique au niveau local.

1.3 Exemple inspirant

Explore33 EXPérimentation LOcale pour la Résilience écologique et l'Engagement des jeunes est un programme pilote porté par la Fédération Léo Lagrange en Gironde, en partenariat avec l'Agence du Service Civique, la DRAJES Nouvelle-Aquitaine et le SDJES 33. Il teste de nouvelles formes



d’engagement écologique dans le cadre du Service Civique Écologique, pour permettre aux jeunes de s’impliquer concrètement dans la transition environnementale de leur territoire. Les volontaires mènent des missions autour de quatre axes : animation de la transition auprès des habitants, observation de la biodiversité, replantation d’espaces naturels et valorisation des initiatives locales. Chaque participant bénéficie d’un parcours d’accompagnement complet (formations, rencontres, e-learning) et d’une reconnaissance via un badge Explore33, attestant des compétences acquises et de leur contribution à la résilience écologique locale.

2. #42 : « Vélo + » un programme pour apprendre à pédaler, circuler, s’émanciper

2.1 Constat

Le vélo est une compétence essentielle : il développe l’autonomie, contribue à la santé, favorise la prévention routière et soutient la transition écologique. Pourtant, l’acquisition de cette compétence reste incomplète pour beaucoup : en CM2, seulement 9 % des enfants vont seuls à l’école, contre 36 % en sixième, ce qui montre que la transition vers une autonomie réelle se fait trop tardivement (ADEME, 2025).

Même si 93 % des Français déclarent savoir faire du vélo, près de 28 % estiment avoir une maîtrise faible de leur vélo (gérer le trafic, circuler en milieu urbain, respecter les règles). Le dispositif “Savoir Rouler à Vélo” propose dix heures d’apprentissage entre 6 et 11 ans pour combler ce manque. Cependant, beaucoup d’enfants arrivent au collège sans bénéficier pleinement de cette autonomie requise pour circuler seuls ou en sécurité.

Par ailleurs, l’acquisition du matériel est une réelle source d’inégalité sociale. En effet, une étude ADEME souligne que les enfants de foyers favorisés sont mieux équipés (vélo, trottinette, abonnements TC) et plus autonomes à âge égal.

2.2 Propositions

- Généraliser, dans les centres sociaux, les maisons de quartier et les accueils de loisirs, les équipements de proximité, le programme Vélo+. En dix heures de formation, chaque enfant apprend à pédaler, à circuler en milieu protégé puis à rouler en situation réelle sur la voie publique.
- Mettre en place des ateliers de pratique régulière et de réparation, pour que les enfants et leurs familles sachent non seulement utiliser leur vélo en sécurité, mais aussi en prendre soin. L’objectif : qu’une classe d’âge entière maîtrise le vélo avant l’entrée au collège, et que cette compétence devienne un véritable savoir de base, partagé en famille, au même titre que lire, écrire et compter.
- Encourager la création de “bourses locales aux vélos” qui offrent un espace de revente et d’acquisition des vélos. Ces bourses pourront faciliter l’acquisition de vélos par recyclage et promotion d’une pratique d’économie circulaire.



VIII. Formation continue

1. #43 : Valoriser le multilinguisme comme richesse éducative commune et comme un levier d'intégration

1.1 Constat

En France, près de 40 % des enfants grandissent dans des familles où une autre langue que le français est parlée. Plus d'un tiers des élèves utilisent une langue familiale autre que le français à la maison (UNICEF, 2021)..

Chaque année, plus de 70 000 élèves allophones rejoignent l'école. Ces langues, ces cultures et ces parcours représentent une formidable richesse collective. Pourtant, elles sont encore trop souvent perçues comme un obstacle plutôt qu'un atout.

La Fédération Léo Lagrange défend une autre vision : celle d'un multilinguisme vecteur d'inclusion, de réussite et de cohésion sociale.

Les recherches en éducation montrent que le plurilinguisme favorise l'apprentissage du français, développe la conscience linguistique et renforce l'estime de soi. Valoriser les langues familiales, c'est permettre à chaque enfant d'apprendre sans renier ce qu'il est.

La Fédération Léo Lagrange propose de travailler le multilinguisme comme levier d'intégration, en s'appuyant sur les langues des familles pour nourrir les apprentissages en classe et les activités périscolaires. Cela peut passer par des ateliers de contes bilingues, des affichages multilingues dans les crèches et écoles, ou encore des projets périscolaires qui valorisent les langues du quartier. Cette démarche permet de renforcer l'apprentissage du français, de reconnaître la diversité culturelle comme une richesse commune et de consolider la cohésion sociale à l'échelle locale.

1.2 Propositions

- S'appuyer sur les langues des familles pour nourrir les apprentissages et les activités éducatives,
- Crée des espaces de valorisation linguistique : contes bilingues, ateliers interculturels, affichages multilingues dans les crèches, écoles ou centres de loisirs.
- Impliquer les parents comme acteurs de la transmission et du dialogue interculturel.

Parce qu'à Léo Lagrange, chaque langue est une ouverture sur le monde, nous faisons du multilinguisme un outil concret d'éducation populaire : apprendre ensemble, se comprendre, et construire une société plus inclusive.



2. #44 : Donner accès à des ateliers d'éloquence et de théâtre pour tous les jeunes

2.1 Constat

S'exprimer, c'est exister. La maîtrise de la parole est devenue un enjeu clé de confiance, de citoyenneté et d'émancipation. Pourtant, selon l'Ifop (2019), près de 60 % des Français redoutent de prendre la parole en public, et ce chiffre grimpe à plus de 70 % chez les 18-24 ans. Les jeunes issus de milieux populaires sont les premiers concernés, souvent moins exposés aux pratiques culturelles et aux formations à l'oral.

Or, comme le souligne Bernard Lahire, la parole est un outil d'égalité : savoir s'exprimer, c'est pouvoir comprendre, débattre, convaincre, agir. Les ateliers de théâtre, d'improvisation ou d'éloquence en sont la preuve : ils développent la confiance en soi, l'écoute, la créativité et la capacité à argumenter.

Des initiatives comme Éloquentia, née à l'Université Paris 8 et devenue un mouvement national, montrent à quel point la parole peut changer une vie. À Léo Lagrange : donner la parole, c'est donner le pouvoir – celui d'apprendre, de s'affirmer et de prendre part à la société.

2.2 Proposition

Proposer des ateliers réguliers d'éloquence et de théâtre accessibles à tous les jeunes.

Dans les Pôles Engagement Jeunesse, Léo organise déjà des ateliers de théâtre-forum, d'improvisation ou de stand-up pour travailler la confiance en soi, l'écoute et la prise de parole citoyenne, notamment à travers le programme Démocratie & Courage !.

Et chaque été, les séjours “Hub sous les étoiles” rassemblent des ados venus de toute la France : accompagnés par les animateurs d'Éloquentia, ils s'initient à l'art oratoire et découvrent le pouvoir transformateur de la parole.

3. #45 : Développer des universités populaires dans nos communes car il n'y pas d'âge pour apprendre

3.1 Constat

L'accès à la formation continue reste marqué par de fortes inégalités : seuls 35 % des personnes peu qualifiées y participent, contre plus de 60 % des diplômés de l'enseignement supérieur (INSEE, 2022).

Or, dans un contexte de temps libre contraint par le travail, la vie familiale et les horaires atypiques, beaucoup d'adultes n'ont ni les moyens ni la disponibilité pour se former ou simplement partager des espaces de réflexion collective.



Pourtant, les universités populaires sont au cœur de l'histoire de l'éducation populaire : nées au XIX^e siècle, avec les cours du soir pour ouvriers, elles offraient un accès à la culture générale, à la citoyenneté et à l'émancipation.

Aujourd'hui encore, les besoins demeurent vifs : maîtrise du français, dialogue philosophique, échanges interculturels et espaces de rencontre qui dépassent les cercles scolaires ou professionnels.

3.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de développer, à l'échelle communale, une Université populaire ouverte à toutes et tous.

Cours de français pour les personnes en difficulté ou nouvellement arrivées, ateliers de philosophie favorisant l'esprit critique, et rencontres citoyennes organisées en soirée ou le week-end pour s'adapter aux contraintes de chacun. Cette démarche renouerait avec l'esprit fondateur de l'éducation populaire : rendre le savoir et la culture accessibles, gratuits et collectifs, comme leviers d'émancipation et de cohésion sociale.

3.3 Exemple inspirant

À Narbonne, l'Université Populaire de la Narbonnaise (UPN) organise des ateliers gratuits (philosophie, économie) en partenariat avec le Club Léo Lagrange local.

4. #46 : Cultiver la curiosité scientifique sur tous les territoires

4.1 Constat

Les résultats des élèves français en mathématiques et en sciences se dégradent depuis plus de dix ans : près d'un élève de primaire sur deux présente des acquis fragiles en mathématiques (DEPP-CEDRE 2019), et un jeune sur dix est en difficulté avec les nombres dans la vie quotidienne (JDC, 2014). Ces difficultés nourrissent un sentiment d'échec précoce et renforcent les inégalités sociales et de genre : dès 7 ans, certains enfants se déclarent déjà « nuls en maths ». Dans un contexte où les compétences scientifiques et techniques sont essentielles à la compréhension du monde et à l'exercice de la citoyenneté, il y a urgence à agir.

Mais l'enjeu ne relève pas seulement de l'école. Depuis les années 1960, les acteurs de l'éducation populaire ont investi les cultures scientifiques et techniques à travers des clubs, stages, expo-sciences et laboratoires mobiles, plaçant l'expérimentation au centre. Apprendre les sciences, c'est aussi apprendre à lire et comprendre le monde pour agir dessus. C'est pourquoi école et les associations doivent coopérer pour faire de la culture scientifique un levier d'émancipation, accessible à tous les enfants et jeunes.

4.2 Propositions



La Fédération Léo Lagrange propose de développer à l'échelle municipale et intercommunale des Activités de Découvertes Techniques et Scientifiques, en partenariat avec les associations d'éducation populaire, les établissements scolaires et les acteurs de la culture scientifique.

- Soutenir la création d'espaces et de dispositifs de type Newton Rooms, en lien avec les maisons de quartier, les médiathèques et les structures jeunesse ;
- Former des animateurs et éducateurs à la médiation scientifique ;
- Organiser des temps publics (expo-sciences locales, débats citoyens, cafés des sciences) pour relier apprentissages scolaires, culture scientifique et enjeux de société.

4.3 Exemples inspirants

La Fédération Léo Lagrange déploie en France [les Newton Rooms](#) salles thématiques issues d'un programme norvégien, équipées de technologies modernes et conçues pour rendre les sciences accessibles par la manipulation et l'expérimentation. La première Newton Room permanente, inaugurée en 2022 à Angers, a déjà accueilli près de 6 000 jeunes du département, sur temps scolaire et extrascolaire. Les modules abordent la robotique, les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle, en lien avec les programmes scolaires mais aussi les maisons de quartier et les espaces ado.

5. #47 : Remettre les jeunes en mouvement, le sport comme tremplin vers l'insertion et l'emploi

5.1 Constat

Le sport constitue un formidable levier de remobilisation sociale et professionnelle. En France, près de 13 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (INSEE, 2023). Beaucoup de ces jeunes, souvent issus des quartiers populaires ou de territoires ruraux, peinent à retrouver confiance et à valoriser leurs compétences dans un cadre classique d'insertion.

Or, les savoir-être développés dans la pratique sportive, coopération, persévérance, prise d'initiative, respect des règles, sont précisément ceux recherchés dans le monde du travail. Sur le terrain, le sport agit comme un espace d'expérimentation sociale : il permet d'apprendre à se dépasser, à travailler en équipe, à accepter l'échec et à se fixer des objectifs.

5.2 Proposition

Soutenir la mise en place de dispositifs d'insertion par le sport en faveur des jeunes sur les territoires.

En mobilisant les clubs locaux et les structures d'éducation populaire. En favorisant ces passerelles entre sport et emploi, elles offrent à chaque jeune la possibilité de retrouver confiance, de s'ancrer dans une équipe, puis dans un projet de vie.

5.3 Exemples inspirants



La Fédération Léo Lagrange et son Union Nationale Sportive Léo Lagrange (UNSLL) ont développé plusieurs dispositifs qui font déjà leurs preuves :

- Léo Sport Job, déployé dans plusieurs régions, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans éloignés de l'emploi à travers un parcours en trois temps : remobilisation par la pratique sportive, acquisition de compétences transversales (communication, autonomie, esprit d'équipe) et immersion professionnelle en lien avec les missions locales, France Travail ou l'AFPA.
- Des job datings sportifs permettent de rencontrer des employeurs dans un cadre moins formel, où les jeunes sont valorisés pour leur attitude et leurs savoir-être plutôt que leur CV.
- La formation des encadrants s'appuie sur la méthode ADPS (Accompagnement au Développement Professionnel par le Sport), qui professionnalise les éducateurs dans le champ de l'insertion.



IX. Santé & Bien-être

1. #48 : Prendre soin des jeunes, et intégrer les associations d'éducation populaire du territoire dans les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)

1.1 Constat

A 17 ans, la part de jeunes présentant des symptômes anxiо-dépressifs sévères a plus que doublé en cinq ans (9,5 % en 2022 contre 4,5 % en 2017) et près d'un sur cinq déclare avoir eu des pensées suicidaires au cours de l'année. Le suicide reste l'une des premières causes de mortalité chez les 15-35 ans. Dans le même temps, l'accès aux soins est saturé, et les hospitalisations pour gestes auto-infligés continuent d'augmenter, en particulier chez les adolescentes et jeunes femmes.

Face à cette urgence, les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) jouent un rôle central. Présents dans plus de 280 territoires, ils rassemblent élus, ARS, hôpitaux, professionnels et usagers pour agir ensemble autour d'un diagnostic partagé, d'une prévention renforcée et d'un meilleur repérage des situations à risque.

Mais, pour toucher réellement toutes les jeunesseѕ d'un territoire, un maillon manque encore souvent à la chaîne : les acteurs jeunesse de proximité, ceux qui côtoient les jeunes au quotidien : associations, structures d'éducation populaire, animateurs, médiateurs.

Le cadre national des CLSM prévoit déjà leur participation, et certaines villes, comme Nantes ou Draguignan, en démontrent toute la force : meilleur repérage, moins de stigmatisation, plus de relais éducatifs.

Intégrer systématiquement les structures d'éducation populaire aux CLSM, c'est agir là où les jeunes vivent, dans leurs lieux de loisirs, d'engagement ou de socialisation. C'est prévenir avant de soigner, écouter avant de diagnostiquer, et bâtir une santé mentale de proximité, fondée sur la confiance, la parole et le lien humain.

A Léo Lagrange, nous en sommes convaincus : prendre soin, c'est aussi éduquer, relier et émanciper.

1.2 Propositions

- Réserver des sièges aux associations d'éducation populaire (dont le réseau Léo Lagrange présent localement) dans le comité de pilotage et les groupes thématiques.
- Créer des formations Premiers secours en santé mentale (PSSM) pour animateurs, éducateurs, professionnels et bénévoles ; objectif : repérer/orienter sans stigmatiser.
- Aller vers les jeunes et désaturer les portes d'entrée des services publics. Déployer, avec les associations partenaires, des permanences "sans rendez-vous" dans les lieux du quotidien (centres sociaux, maisons des jeunes, campus).



- Prévenir et déstigmatiser. Programmer des actions publiques (semaines de la santé mentale, ateliers parents-ados, éducation aux médias et aux réseaux, pair-aidance) inscrites au plan d'actions du CLSM.

2. #49 : Former les animateurs du territoire aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

2.1 Constat

La santé mentale est un enjeu crucial pour les jeunes générations. En 2023, 74 000 passages aux urgences ont été enregistrés pour gestes suicidaires, et plus de 91 000 hospitalisations pour auto-agression.

Selon Santé publique France, les troubles anxieux et dépressifs touchent près d'un jeune sur quatre entre 15 et 24 ans. L'OMS rappelle que la moitié des troubles psychiques apparaissent avant l'âge de 14 ans : il est donc essentiel de mieux repérer et agir dès l'enfance. Or, l'accès aux soins reste saturé – en pédopsychiatrie, 70 % des postes médicaux sont vacants dans certains territoires – ce qui renforce la nécessité de former des acteurs de proximité.

Pourquoi les animateurs ? Les animateurs sont en lien quotidien avec les enfants, adolescents et jeunes adultes dans les accueils de loisirs, les clubs sportifs, les centres sociaux, les structures jeunesse. Ils repèrent les signaux faibles – isolement, anxiété, conduites à risque, décrochage scolaire – mais disposent rarement d'outils adaptés. Les sciences sociales les décrivent comme des “tiers de confiance”, capables de faire le lien entre le vécu des jeunes et les institutions de soin.

Depuis 2020, la Fédération Léo Lagrange a fait de la santé mentale un thème structurant : lors de la convention professionnelle 2022, tout le programme était consacré au bien-être et à la santé mentale des jeunes, avec tables rondes et ateliers destinés aux professionnels de terrain. Le réseau propose aux associations affiliées (clubs, centres sociaux, accueils de loisirs) de valoriser leurs actions de sensibilisation ou soutien en santé mentale via le label “Sport et santé mentale”.

2.2 Propositions

- Former les professionnels au PPSM : animateurs périscolaires, éducateurs sportifs, médiateurs, etc.
- Équiper chaque professionnel formé d'un kit d'orientation : numéros d'urgence (3114, Fil Santé Jeunes), adresses locales (Maisons des Adolescents, CMP, associations spécialisées).
- Créer une articulation avec les CLSM (Conseils Locaux de Santé Mentale) : les animateurs formés participent aux temps de concertation avec les professionnels de santé, associations et élus pour partager retours et besoins.



3. #50 : Des épiceries solidaires pour une aide alimentaire et aux produits de première nécessité

3.1 Constat

La précarité alimentaire touche aujourd’hui plusieurs millions de personnes en France. En 2022, les Banques alimentaires accompagnaient 2,4 millions de bénéficiaires, et l’Insee estime que l’aide alimentaire concerne plus de 3 millions de personnes.

La crise du Covid-19 a encore aggravé la situation : en 2020, le volume de denrées distribuées a bondi de plus de 10 % et les inscriptions à l’aide alimentaire ont progressé de 7 %. Au-delà de la faim, c’est la dignité qui est en jeu : files d’attente visibles, paniers standardisés, dépendance accrue.

3.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de renforcer les actions sociales locales en faveur des publics précaires en développant des dispositifs d’aide alimentaire et aux produits de premières nécessités (couche, savon, produits sanitaires).

Épiceries sociales de proximité, groupes d’achats coopératifs, ateliers de cuisine collective, circuits courts solidaires. Ces dispositifs doivent associer les bénéficiaires aux choix et à l’organisation, pour passer d’une logique d’assistance à une dynamique de solidarité durable, où l’alimentation devient aussi un vecteur d’éducation, de santé et de lien social.

3.3 Exemples inspirants

Des initiatives comme VRAC (Vers un Réseau d’Achat en Commun), qui organise des groupements d’achats solidaires dans les quartiers populaires, montrent qu’il est possible de concilier accès à une alimentation de qualité, respect de la dignité et recréation de lien social.

À Brest, l’ouverture en 2025 d’une épicerie solidaire à Pontanézen, hébergée par le centre social Horizon (Léo Lagrange), illustre cette dynamique. Ouverte à tous, elle applique une tarification différenciée selon les revenus, sans stigmatisation, et privilégie les achats directs plutôt que l’aide alimentaire classique. Ce projet associe mixité sociale, dignité et lien de proximité, en partenariat avec VRAC 29 et les Cabas des Champs.

4. #51 : Former les professionnels de terrain pour détecter, prévenir et mieux accompagner face aux violences du quotidien

4.1 Constat



Les violences ordinaires traversent à la fois la sphère domestique, l'espace public et la vie éducative. En 2024, plus de 450 000 victimes de violences physiques ont été enregistrées par la police et la gendarmerie, dont plus de la moitié dans la sphère familiale. Les violences conjugales touchent 271 000 personnes en 2023, en hausse de 10 %. Dans l'espace public, une femme sur quatre déclare avoir subi une forme de violence ou de harcèlement dans l'année (Ined). Ces comportements trouvent aussi un prolongement dans l'éducation quotidienne : près de 80 % des parents recourent encore à des violences éducatives ordinaires (IFOP, 2022). À cela s'ajoute une agressivité nourrie par un climat social et mondial anxiogène, qui fragilise la santé mentale et renforce le besoin de lieux sécurisants et bienveillants.

4.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose de former les professionnels de terrain en contact avec les familles et les enfants (animateurs, agents d'accueil, médiateurs,) à la détection des violences et au repérage des signaux d'alerte.

Elle recommande aussi de développer des actions locales de prévention autour de la parentalité et de l'égalité femmes-hommes, en partenariat avec les associations spécialisées. L'objectif : faire des espaces du quotidien des lieux de protection et de bien-être, capables de répondre aux enjeux sociaux et de santé mentale qui traversent nos communes.

4.3 Exemples inspirants

Le pôle engagement de Léo Lagrange a mis en place depuis 2020 une formation à destination des professionnel·les pour sensibiliser aux violences éducatives ordinaires. En 2023-2024, 622 professionnel·les du périscolaire ont été formé·es dans ce cadre, via des modules de sensibilisation de 2 h, ou des formations de 6 h + modules complémentaires.

Dans le domaine du sport, Léo a lancé un kit pédagogique et formation dédiés à lutter contre les violences faites aux enfants (notamment sexistes et sexuelles) dans les structures sportives

Silence À l'Écoute (association affiliée Léo Lagrange) offre des groupes de paroles, un accompagnement individuel, et dispense des formations ou sensibilisations sur les violences sexuelles.

Léo Lagrange diffuse un guide sur la vie affective et sexuelle des jeunes à destination de ses professionnel·les, pour sensibiliser aux violences sexistes, sexuelles et affectives, et outiller les animateurs pour prévenir ces violences dans les milieux jeunes.

5. #52 : Bien manger, la clef du bien-être

5.1 Constat

Les communes portent une responsabilité éducative majeure à travers la restauration collective en crèche, à l'école et sur les temps périscolaires.

Malheureusement les inégalités sociales se retrouvent dans l'assiette : 13 % des enfants arrivent sans petit-déjeuner (Santé publique France, 2022), les boîtes à goûter varient fortement selon le milieu social, des fruits frais pour certains, des snacks industriels pour d'autres, et un enfant sur cinq est déjà en surpoids à l'entrée en primaire (DREES, 2023).



Le temps du midi reste souvent marqué par la tension entre logistique et éducation, alors qu'il pourrait devenir un moment structurant d'apprentissage du goût et de socialisation.

Les nouvelles obligations imposent d'ailleurs aux communes de renforcer la qualité nutritionnelle et la traçabilité des repas, ce qui accentue les attentes et la pression sur les budgets locaux. Enfin, malgré la loi EGAlim, seules 15 % des cantines respectaient en 2022 l'objectif de 50 % de produits durables, dont 20 % de bio (Ministère de l'Agriculture, 2023).

5.2 Proposition

La Fédération Léo Lagrange propose que les municipalités fassent de l'alimentation un axe éducatif à part entière : introduire des repas bio et locaux dès la crèche, garantir un petit-déjeuner équilibré accessible à tous les matins, et proposer des goûters sains et égalitaires pour réduire les écarts entre familles.

Elle propose aussi de créer un rapport “sain et confiant” avec son assiette pour prévenir les désordres alimentaires à l'adolescence. Une telle politique permet à la fois de lutter contre les inégalités, de soutenir l'agriculture locale et d'inscrire la transition écologique dans le quotidien des enfants.

5.3 Exemples inspirants

Dans le Pays de Gex (01), Anaïs Thibert, diététicienne et les cuisiniers des neuf structures petite enfance Léo Lagrange ont initié un projet autour de l'alimentation des tout-petits : la création d'un livre de recettes en lien avec les parents.

« Préparer des animateurs à l'encadrement d'enfants sur le temps du repas de midi n'est guère courant. » Face aux besoins émergents, une initiative a été prise fin 2022 par la ville de Nantes et Léo Lagrange.

6. #53 : Apprendre à nager comme un poisson dans l'eau

6.1 Constat

Chaque été en France, les noyades sont responsables de près de 1 500 accidents dont plus de 400 décès, selon Santé publique France (Enquête Noyades 2021). Les enfants et les jeunes sont parmi les plus exposés : la noyade reste l'une des premières causes de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans.

Or, l'apprentissage de la natation reste profondément marqué par les inégalités sociales. D'après l'INJEP (2022), seuls 61 % des enfants d'ouvriers non qualifiés se déclarent bons nageurs, contre 86 % des enfants de cadres supérieurs. Ces écarts se traduisent par une vulnérabilité accrue, particulièrement dans les familles populaires et dans les territoires dépourvus d'équipements aquatiques accessibles.

La natation ne doit pas être considérée comme un simple loisir sportif mais bien comme une compétence de base, au même titre que lire, écrire, compter... ou savoir rouler à vélo. Elle est à la fois un enjeu de



sécurité publique, de réduction des inégalités et de santé physique et mentale (activité complète, lutte contre la sédentarité, confiance en soi).

6.2 Propositions

La commune doit se donner les moyens de garantir que chaque enfant sache nager avant son entrée au collège, en mobilisant une alliance éducative élargie.

- Organiser un apprentissage systématique de la natation dès l'école primaire, avec un volume horaire suffisant, adapté et progressif.
- Mettre à disposition des bassins de proximité (piscines municipales, structures intercommunales, bassins mobiles) en lien avec les associations et services en gestion des activités périscolaires et extrascolaire pour le passage du test d'aisance aquatique à l'approche de l'été.
- Travailler en partenariat avec les associations et clubs sportifs locaux, pour prolonger l'apprentissage scolaire et proposer des stages de renforcement, notamment pendant les vacances.
- Former et recruter davantage de maîtres-nageurs pour répondre aux besoins croissants (notamment via le dispositif « savoir nager » soutenu par le ministère des Sports).
- Inclure une dimension citoyenne : sensibilisation aux risques liés à l'eau, apprentissage des premiers secours aquatiques (BSB, BNSSA), le stage de spécialisation BAFA BSB, découverte de l'environnement littoral et fluvial local.

6.3 Exemples inspirants

- Le programme national « J'apprends à nager » (Ministère des Sports, FFN, collectivités) a permis à plus de 200 000 enfants d'apprendre à nager entre 2015 et 2022, avec un fort ancrage dans les quartiers prioritaires et les zones rurales.
- Certaines communes expérimentent des piscines itinérantes installées l'été pour initier les enfants (ex. Seine-Saint-Denis).

7. #54 : « Sport-Santé pour tous », faire de l'activité physique un levier de santé et de lien social sur le territoire

7.1 Constat

En France, 4 adultes sur 10 ne pratiquent pas une activité physique suffisante pour leur santé, au regard des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (Santé publique France, 2021). La situation est encore plus préoccupante chez les jeunes : près de deux tiers des adolescents n'atteignent pas les niveaux d'activité physique recommandés, et environ un adolescent sur deux passe plus de quatre heures par jour devant un écran en dehors du temps scolaire (enquêtes EnCLASS et Santé publique France).

Le sport, pourtant, ne se réduit pas à la performance ou à la compétition : il est un levier de prévention, de lien et d'émancipation collective. Les politiques locales de santé et de jeunesse ont commencé à en



faire un axe structurant, mais les dispositifs restent souvent fragmentés : peu de coordination entre clubs, associations, médecins et institutions éducatives, et une faible accessibilité pour les publics éloignés.

Dans ce contexte, développer une véritable culture du sport-santé, accessible, inclusive, et ancrée dans la vie quotidienne des habitants, devient une priorité pour les communes qui veulent allier santé publique, cohésion sociale et vitalité territoriale.

7.2 Propositions

Faire du sport une politique transversale municipale, entre santé, cohésion, jeunesse et vieillissement, pour que chaque habitant trouve, à proximité, un moyen de bouger, de rencontrer et de mieux vivre.

- s'appuyer sur les Maisons Sport-Santé existantes ou en créer de nouvelles ;
- former les éducateurs et animateurs municipaux à la prescription d'activité physique adaptée ;
- soutenir les clubs associatifs qui intègrent des publics éloignés ou fragiles ;
- et développer des parcours santé et événements intergénérationnels dans l'espace public.

7.3 Exemples inspirants

Fédération Léo Lagrange, à travers son Union Nationale Sportive, a développé plusieurs initiatives locales qui montrent comment le sport peut devenir un outil de santé et de lien social à l'échelle municipale :

- Les Maisons Sport-Santé Léo Lagrange (Avignon, Amiens, Capbreton, Saint-Ouen) : des lieux de prévention et d'accompagnement personnalisés, co-construits avec les professionnels de santé, permettant à chacun, jeunes, adultes, seniors, de reprendre une activité physique adaptée à son état et à ses besoins.
- Le programme Oxy'Génération (Montpellier, Amiens) : des séjours et ateliers favorisant le bien-vieillir, la lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie des seniors, à travers la redécouverte du mouvement et du collectif.
- Le programme ICAPS (Colombelles) : une démarche éducative menée avec les écoles et clubs locaux pour aider les adolescents à réduire leur sédentarité et à réguler leur usage des écrans grâce à des activités sportives régulières.

8. #55 : Développer des espaces publics favorables aux pratiques sportives informelles et autonomes pour tou.te.s

8.1 Constat

L'OMS recommande aux adolescents de pratiquer 60 minutes d'activité physique et sportive quotidienne pour être en bonne santé, mais 73% des jeunes n'atteignent pas ces recommandations. La sédentarité des jeunes est un problème de santé publique : en 25 ans, les jeunes ont perdu un quart de leurs



capacités cardiorespiratoires. Parmi les raisons qui expliquent cette baisse de l'activité physique, l'inadaptation de l'espace public qui ne favorise pas les pratiques sportives spontanées ni les mobilités actives.

8.2 Proposition

Aménager l'espace public, mais aussi les équipements collectifs (espaces jeunes, maisons de quartier), selon les principes du design actif.

Le design actif consiste à aménager l'espace public afin de rapprocher de l'activité physique et sportive celles et ceux qui en sont le plus éloignés. Cette démarche et les réalisations permettent aux individus de se réapproprier l'espace public; ils favorisent l'accessibilité et la mixité d'usages. Pour encourager tous les jeunes à bouger, marcher, courir, grimper, monter des marches, faire du vélo pratiquer librement une activité sportive, en veillant à l'inclusion de tous : filles, personnes en situation de handicap...

8.3 Exemples inspirants

A travers son Union nationale sportive, Fédération Léo Lagrange s'engagera en faveur du design actif en :

- Formant des responsables d'équipement au design actif ;
- Modélisant des parcours apprenant, parcours santé connectée, des espaces ludo-sportifs enfance Léo ;
- Créant des espaces sportifs polyvalents jeunes, ouverts 7/7 et 24/24, associés aux équipements jeunesse Léo et dans les territoires, Hub Léo et Alphaléo.

9. #56 : « Tiers-lieux socio-sportifs », faire de l'espace public un lieu d'interactions, d'activités et d'inclusion

9.1 Constat

En France, le sport demeure un puissant levier de cohésion, mais les inégalités d'accès aux équipements et aux pratiques persistent, en particulier dans les quartiers prioritaires et les zones rurales. Selon l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV, 2023), la diversité des équipements sportifs y est plus limitée, et ces quartiers ne concentrent que 3,8 % des licences sportives délivrées, alors qu'ils représentent près de 8 % de la population.

Cette moindre présence du sport dans la vie quotidienne tient moins à l'absence d'infrastructures qu'à un manque de lieux adaptés aux usages actuels : pratiques libres, intergénérationnelles, non compétitives, mêlant bien-être, culture, numérique et lien social.



Dans ce contexte, le concept de tiers-lieux socio-sportifs répond à un besoin croissant : offrir des espaces ouverts, conviviaux et inclusifs, où l'on peut bouger, se rencontrer, apprendre et s'engager, autrement dit, faire du sport un vecteur de citoyenneté et de vitalité locale.

9.2 Proposition

Développer des tiers-lieux socio sportifs sur les territoires.

La commune peut définir un lieu-ressource (ancien bâtiment, friche, bords d'eau, parc) à reconvertis ou aménager : couverture multisports, loisirs, numérique e-sport, espaces de formation ou d'accompagnement (emploi, santé).

- Ce tiers-lieu doit être conçu pour tous les publics et toutes les générations, avec des horaires ouverts, des pratiques variées (sport, culture, numérique), et une tarification adaptée (inclusion sociale).
- En lien avec les acteurs locaux (clubs sportifs, associations, établissements scolaires, structures d'insertion), des programmes d'animation réguliers seront mis en place : « portes ouvertes sportives », initiations, ateliers sport-santé, rencontres intergénérationnelles.
- La municipalité peut allouer un soutien financier ou foncier, faciliter les partenariats (mobilisant l'UNSL, les bailleurs, les opérateurs de transition urbaine) et garantir une gouvernance participative (habitants, usagers, associations).
- Intégration d'un volet « durabilité & environnement » : usage écologique des équipements, sensibilisation à la nature, au fleuve ou au patrimoine local dans le cadre de cet espace sportif.

9.3 Exemple inspirant

L'UNSL et l'héritage des JOP 2024 : une éco-station sport-loisirs sur l'Île-Saint-Denis : Imaginer un nouveau lieu de vie, dédié au sport, à la santé, à la formation, au cœur de l'éco-quartier du Village Olympique : tel est le challenge de l'Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL) depuis 2020 ! Partenaire du groupement immobilier Pichet-Legendre, la Fédération Léo Lagrange, via l'UNSL, assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'imaginer son identité et sa destination sociale et solidaire à cette éco-station-tiers lieux.



X. Ouvrir les possibles

1. #57 : Faire de la commune une actrice du mentorat de premier plan

1.1 Constat

En France, près de 160 000 jeunes bénéficient du plan « 1 jeune, 1 mentor » (Collectif Mentorat, 2023), mais le besoin reste largement supérieur.

Le mentorat a prouvé son efficacité : il renforce la confiance en soi, facilite l'orientation et contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales. Pour la chercheuse Renée Houde, le mentorat n'est pas seulement une relation individuelle : il a une portée collective et politique.

En créant des ponts entre des personnes qui ne se seraient jamais rencontrées, jeunes et adultes, habitants de quartiers différents, générations éloignées, il relie des mondes sociaux fragmentés et favorise la cohésion citoyenne.

La Fédération Léo Lagrange propose de faire des communes des actrices de premier plan dans le déploiement du mentorat, en s'appuyant sur les associations du Collectif Mentorat.

1.2 Propositions

- Mobiliser les habitants, agents du service public et professionnels du privé.
- Incrire le mentorat dans les Projets Éducatifs de Territoire.
- Impliquer les employeurs locaux pour valoriser le temps d'engagement.
- Organiser des temps festifs et de rencontre « after work » dans les centres sociaux et espaces jeunesse

1.3 Exemple inspirant

Mentorat by Léo : récit de l'accompagnement de Maela par Kevin : « J'écris dès que j'ai du temps libre, depuis la primaire, j'ai toujours voulu écrire. » Maela a 19 ans, elle est étudiante en droit et s'est laissée porter vers le mentorat pour imaginer une professionnalisation de sa passion ! Aux côtés de Kevin, éditeur et mentor bénévole à Mentorat by Léo, elle a découvert un champ professionnel qui lui était encore méconnu : les métiers du livre et de l'édition !

Retour sur ce parcours des plus inspirants, en compagnie de ses deux protagonistes principaux.



2. #58 : Rallumer l'esprit des jumelages, la jeunesse au cœur de la fraternité européenne

2.1 Constat

Les jumelages entre communes européennes sont nés dans l'après-guerre, portés par une idée simple et puissante : réconcilier les peuples par la rencontre entre citoyens. Ils incarnaient une Europe de paix, de dialogue et de fraternité. Aujourd'hui, alors que la guerre est revenue sur le continent, que montent les nationalismes et les replis identitaires, ces liens d'amitié entre territoires apparaissent plus nécessaires que jamais.

Pourtant, les jeunes en sont encore trop souvent absents, surtout ceux issus des quartiers populaires qui restent éloignés des opportunités de mobilité. Selon l'Eurobaromètre Jeunesse (2022), près de 60 % des jeunes Européens estiment que les échanges et jumelages renforcent la compréhension mutuelle et préviennent les conflits. Mais les chiffres de l'INJEP rappellent l'ampleur des inégalités : seul un jeune de milieu populaire sur six a déjà vécu une expérience internationale, contre quatre sur dix dans les milieux favorisés.

Ces écarts sont plus qu'une statistique : ils sont un frein à la construction d'une citoyenneté européenne vivante et partagée. C'est pourquoi ouvrir les jumelages à la jeunesse, et notamment à ceux qui en sont le plus éloignés, est un enjeu stratégique pour la cohésion sociale et la paix démocratique.

Et cet horizon dépasse les frontières européennes : sur les rives de la Méditerranée aussi, des échanges entre jeunes peuvent nourrir le dialogue interculturel, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les stéréotypes, dans l'esprit des programmes Euromed Jeunesse ou Mediterranean Youth Together.

Léo Lagrange estime que la paix se construit chaque jour, à hauteur de jeunes, par la rencontre, la curiosité et la solidarité.

2.2 Propositions

Créer des conseils de jeunes ambassadeurs pour associer directement les jeunes aux choix des thématiques, des partenaires et des formes d'échanges.

Ces conseils peuvent être intégrés aux Conseils de la Jeunesse existants ou aux instances de participation locales. Favoriser le lien avec des réseaux de dialogues structurés européens comme PROVOX.

Donner goût à la mobilité de manière progressive

Des départs de proximité (séjours éducatifs intercommunaux, colonies sous l'égide de Léo Lagrange, projets citoyens entre quartiers voisins) jusqu'aux mobilités européennes, pour permettre à chaque jeune, quel que soit son milieu, d'accéder progressivement à l'international.

Mobiliser les associations d'éducation populaire et les associations d'échanges internationaux

La Fédération Léo Lagrange est historiquement volontariste sur la mobilité européenne et internationale. Elle anime tout au long de l'année des projets financés par Erasmus+, l'OFAJ, etc. Elle accompagne des séjours éducatifs, et travaille avec l'ANCV pour permettre des départs en vacances en autonomie des jeunes. Ces expériences sont autant de tremplins pour donner le goût du départ et donner sens aux parcours à dimensions individuelles et collectives.



Travailler en lien avec les lycées professionnels et CFA, pour beaucoup labellisés Erasmus + et favoriser leur ancrage territorial et leur rayonnement européen.

3. #59 : Développer les Contrats locaux d'accueil et d'intégration au niveau local

3.1 Constat

La France compte désormais environ 7,7 millions d'immigrés, soit 11,3 % de la population totale en 2024.

Parmi eux, beaucoup rencontrent des obstacles structurels : selon l'Insee (2021), 38 % des immigrés âgés de 30 à 64 ans n'ont aucun diplôme ou seulement le niveau du brevet des collèges contre 16 % pour les personnes non immigrées.

Par ailleurs, même à niveau de diplôme équivalent, les immigrés ont un taux de chômage plus élevé : dans certains niveaux de qualification, le taux est environ 11,1 % pour les immigrés diplômés du supérieur, contre 4,4 % pour les non-immigrés.

Ces chiffres témoignent d'un besoin réel : l'intégration ne se limite pas à l'accueil administratif, mais requiert des parcours linguistiques, civiques, d'insertion professionnelle et de participation citoyenne. À l'échelle locale, les communes ont un rôle crucial pour créer un environnement d'intégration adapté, inclusif et générateur de cohésion.

3.2 Propositions

Les communes sont encouragées à :

- Signer ou renouveler un contrat local d'accueil et d'intégration, avec un diagnostic spécifique sur tous les âges(15-30 ans, 30-50 ans, seniors), établissant des objectifs partagés (langue, emploi, jumelage intergénérationnel).
- Intégrer des parcours linguistiques et civiques pour tous les âges : formations linguistiques, ateliers sur les valeurs républicaines, modules d'interaction citoyenne.
- Articuler ces parcours avec l'emploi, la formation, la reconnaissance des compétences (y compris diplômes étrangers), pour les jeunes et les adultes.
- Associer fortement les associations d'éducation populaire, centres sociaux, maisons de quartier pour le parrainage intergénérationnel, la rencontre entre habitants d'origines diverses, la valorisation des engagements locaux.
- Mettre en place un suivi territorial et partenarial (assurance qualité, indicateurs de réussite, rapport annuel) afin d'ajuster les dispositifs et valoriser les parcours d'intégration.



4. #60 : Favoriser des correspondances et des échanges en France entre jeunes des villes et des campagnes, de métropole et d'outre-mer

4.1 Constat

La mobilité des jeunes est trop souvent pensée à l'échelle européenne ou internationale, alors même que beaucoup ne connaissent pas leur propre pays ni les jeunesse qui l'habitent. Les données de l'INJEP montrent que seuls 14 % des 15-24 ans ont participé à une mobilité éducative organisée (Baromètre DJEPVA, 2022).

Or, les fractures territoriales persistent : d'un côté, les jeunes des métropoles, exposés à une offre culturelle dense mais marqués par les inégalités sociales et la pression urbaine ; de l'autre, les jeunes des territoires ruraux, souvent confrontés à l'isolement, au manque de transports et d'infrastructures éducatives ou de loisirs. À cela s'ajoutent les réalités des jeunes des outre-mers, confrontés à un double éloignement, géographique et social.

Organiser des échanges entre jeunes de milieux urbains et ruraux, c'est permettre à chacun de découvrir d'autres réalités sociales et territoriales, de briser les représentations et de se sentir partie prenante d'une même communauté nationale.

4.2 Propositions

La commune peut impulser un programme d'échanges nationaux de pair à pair, combinant le principe du correspondant et des séjours éducatifs, avec une priorité donnée aux échanges entre quartiers populaires et territoires ruraux.

Deux modules sont proposés :

Pairs partenaires : chaque jeune volontaire est jumelé avec un correspondant d'un autre territoire (ex. un jeune de quartier populaire urbain et un jeune de zone rurale). Ils échangent d'abord à distance avant de se rencontrer.

Séjours éducatifs de 1 à 3 semaines : hébergement « chez l'habitant » ou dans des structures collectives locales, activités éducatives, sportives et culturelles co-organisées avec les associations de jeunesse et les clubs du territoire.

Les communes et intercommunalités :

- Créer des jumelages jeunesse nationaux en miroir des jumelages internationaux, associant deux territoires (ville/rural, métropole/outre-mer).
- Financer la logistique et les déplacements via une bourse locale de mobilité, avec l'appui de l'État et des Régions.
- Mobiliser les associations, comme la Fédération Léo Lagrange, qui anime déjà des séjours éducatifs et des dispositifs de mobilité (Hubs Léo, Alphaléo, centres sociaux).

Fédération Léo Lagrange

Benjamin Mauduit

Responsable du plaidoyer et des relations extérieures

benjamin.mauduit@leolagrange.org



Fédération Léo Lagrange

Association d'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire reconnue d'utilité publique.

Ouvrons tous les possibles

Siège national

150 rue des Poissonniers
75883 PARIS CEDEX 18
accueil.ll@leolagrange.org
leolagrange.org